



APPUI AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASISEN ADRAR / MAURITANIE ADDOA

**Agence Française de Développement / AFD
CONSORTIUM TENMYA - CARI**

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS DE LA COMMUNE D'ATAR

RAPPORT D'ETUDE

Nouakchott, Juin 2025

Etude réalisée par IPS- Suarl

INTELLIGENCES PROSPECTIVES SAHÉLIENNES

N°278, F Nord 5 Extension, Soukoul, Tévragh Zeina

RC 124547/5142 / NIF : 01397447

tél : 00 222 33 64 51 64 / 48 33 37 58

e-mail : futurs.sahel@gmail.com / habaye1@yahoo.fr

Nouakchott - Mauritanie

ACRONYMES

ADDOA : Développement Durable des Oasis en Adrar

AFD	: Agence Française de Développement
AGPO	: Associations de Gestion Participative des Oasis
AGR	: Activités génératrices de revenus
CARI	: Centre d'Actions et de Realisations Internationales)
CC	: Changements climatiques
CCC	: Comité Communal de Concertation
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
IPS	: Initiatives Prospectives Sahéliennes – études & conseils
ONG	: Organisation non gouvernementale
OSC	: Organisation de la société civile
PDC	: Plan de Développement Communal
PDDO	: Programme de Développement Durable des Oasis
PICODEV	: Projet d'initiative locale concertée pour le développement durable des oasis
PNACC	: Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
SSDO	: Stratégie de Développement Durable des Oasis
STD	: Service technique déconcentré
UAGPO	: Union des Associations de Gestion Participative des Oasis
UE	: Union Européenne

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
1.1. Cadre contextuel de l'étude	5
▶ Origines et enjeux	5
▶ Zone d'étude	6
▶ Objectifs	8
▶ Acteurs impliqués dans l'étude	10
▶ Principaux livrables	11
1.2. Méthodologie	11
▶ Approche participative	11
▶ Mise en œuvre	13
▶ Limites de l'étude	14
II. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	15
2.1. Brève présentation de la commune	15
2.2. Diagnostic du système oasien local	18
2.3. Défis et contraintes du développement durable des oasis	24
2.4. Atouts, faiblesses, opportunités et risques (AFOR)	28
2.5. Principaux constats	30
III. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS	31
3.1. Définition des objectifs de développement durable des oasis	31
3.2. Indicateurs globaux de suivi et d'évaluation	31
IV. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS	33
4.1. Visions, Missions, Valeurs	34
4.2. Axes d'orientations, objectifs stratégiques et actions prioritaires	35
4.3. Parties prenantes	37
V. PLAN D'ACTION	41
5.1. Matrice générale du plan / axe, activités, coûts	41
5.2. Plan de Développement des filières agricoles oasiennes	42
VI. MECANISMES DE SUIVI et d'EVALUATION	43
6.1. Mécanismes de suivi et d'évaluation	44
6.2. Fréquences de suivi et d'évaluation	

45	
6.3. Indicateurs de suivi	46
6.4. Communication et visibilité	46
VII. PROPOSITION D'INTEGRATION DE LA STRATEGIE	
48	
CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS	50
Annexes	
- TDR	
- grille d'enquêtes	
- Bibliographie	

I. INTRODUCTION

TENMYA a commandité une étude axée sur la stratégie de développement durable des oasis (SDDO) dans la commune d'Atar. La commande a été exécutée par le bureau d'études Conseils IPS (Intelligences Prospectives Sahéliennes) sur une durée d'un mois à partir de la dernière semaine de juin 2025.

L'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet "Appui au développement durable des Oasis" de l'Adrar en Mauritanie (ADDOA) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le consortium TENMYA (ONG mauritanienne) et le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI), organisation française, engagées depuis plusieurs décennies dans les dynamiques oasiennes. La mission s'était déroulée tant à Nouakchott, siège du commanditaire que dans la commune d'Atar.

ADDOA vise à renforcer la résilience économique, sociale et environnementale des populations des oasis des communes d'Atar et d'Atar, à travers un appui structurant aux acteurs locaux, aux filières agricoles et aux instances de gouvernance territoriale.

Dans la région de l'Adrar, les oasis constituent un pilier de la vie économique et culturelle. Elles assurent les moyens de subsistance de milliers de familles, notamment à travers la culture du palmier dattier, activité centrale dans toute la région. Toutefois, ces systèmes oasiens sont aujourd'hui menacés par des contraintes majeures : sécheresses récurrentes, raréfaction de l'eau, ensablement, maladies du palmier, pratiques agricoles peu adaptées, faiblesse des infrastructures d'irrigation, dégradation des terres et recul de la biodiversité. Ces facteurs cumulés fragilisent les écosystèmes, aggravent la pauvreté et accentuent la vulnérabilité des populations locales.

Face à ces défis, le projet entend contribuer à une meilleure compréhension des menaces qui pèsent sur les oasis et à l'émergence de stratégies locales capables de guider un développement plus durable et inclusif.

C'est dans ce cadre qu'intervient la présente mission dédiée à l'élaboration d'une stratégie de développement durable des oasis (SDDO) dans la commune d'Atar ainsi qu'à la conception d'un plan d'action opérationnel portant sur la valorisation des filières agricoles oasiennes. La perspective est d'inscrire durablement la stratégie dans le dispositif communal de planification et de gouvernance, pour en faire un outil dynamique capable de guider l'action publique, mobiliser les ressources et inciter les partenaires techniques et financiers à soutenir un développement oasien intégré.

Le processus repose sur une forte participation locale, avec une attention particulière à l'implication des femmes et des jeunes, souvent marginalisés dans les dynamiques de planification. Il favorise l'appropriation des résultats par les autorités communales, les services techniques et les structures représentatives comme les AGPO (Associations de Gestion Participative des Oasis).

Concrètement, un des objectifs de cette initiative est de contribuer à mieux

situer les interventions en direction des bénéficiaires, connaître davantage les dynamiques locales de promotion du développement des oasis, définir une stratégie de développement durable des oasis de la commune, co-construire des plans d'action et enfin intégrer les visions et les actions favorables au développement oasien dans la gouvernance locale du développement.

Afin de mieux cerner la dynamique d'exécution de la mission, il convient d'indiquer que ADDOA est dans la phase de mise en place et d'exécution des activités de démarrage comme celles d'informations / sensibilisation des groupes cibles ou de lancement des études préalables dont celle sur laquelle porte le présent document.

L'étude a été conduite dans un contexte apaisé sans aucune pression autre que la rigueur climatique (pic de la saison chaude). Elle s'est déroulée à la veille des vacances scolaires et de la guetna (récolte des dattes en Adrar), un événement économique, culturel et très festif, fierté des autochtones et très couru par tout le pays.

Pour sa réalisation, l'approche participative et inclusive a été privilégiée au travers d'un processus combinant des entretiens individuels avec des séances de travaux de groupe autour du sujet de l'étude.

Pour les besoins de clarté et une exploitation aisée, le document est structuré en plusieurs points intimement liés. Une introduction générale permet de mieux situer le projet ADDOA et fixer la méthodologie utilisée (I). L'analyse situationnelle permet de comprendre l'état général des oasis et des dynamiques à l'œuvre dans la commune (II). Le point III définit les objectifs de développement durable et esquisse les indicateurs de suivi et d'évaluation de la stratégie et de son plan d'action. La stratégie de développement durable est déclinée au point IV tant qu'un point V est consacré au plan d'action opérationnel. Les points VI et VII sont dédiés respectivement aux mécanismes de suivi évaluation et aux propositions d'intégration. Des conclusions – recommandations sont également formulées.

1.1. CADRE CONTEXTUEL DE L'ETUDE

► Origines et enjeux de l'étude

TENMYA en Mauritanie et le CARI depuis Paris, sont engagés depuis de nombreuses décennies auprès des acteurs des principales régions phœnicicoles de Mauritanie, en particulier, le Tagant et plus récemment de l'ADRAR. Depuis janvier 2024, ce partenariat bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement / AFD pour mettre en œuvre le projet ADDOA. Le projet s'inscrit dans des dynamiques de développement durable des zones phœnicicoles, d'agroécologie, de sécurité et de souveraineté alimentaires.

Il promeut des approches communautaires portées, notamment, par les femmes et les jeunes, encourageant l'intégration du développement durable des oasis dans la gouvernance locale du développement. Sa finalité est de faire reculer l'insécurité alimentaire, réduire les vulnérabilités qui affectent les communautés rurales, améliorer la résilience des oasiens, contribuer à la lutte contre les effets

des CC, consolider la cohésion sociale et la paix.

Les activités ont été définies et sont opérationnalisées pour soutenir les actions des organisations de la société civile locale, des producteurs oasiens, des jeunes et des femmes, ainsi que des autorités locales concourant au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations des oasis des communes d'Atar et d'Awjeft.

► Zone d'étude :

La Wilaya de l'Adrar, principale région phœnicicole de la Mauritanie, compte plus d'un million de palmiers dattiers réparties sur environ 2050 ha. Le palmier y joue un important rôle socioéconomique, culturel et environnemental. Au sein de la région, ATAR et Awjeft, zone de concentration du projet ADDOA, abritent de nombreuses palmeraies qui comptent parmi les plus grandes et les plus anciennes. L'écosystème oasien, principal pilier de l'économie régionale abrite une population de 71 623 habitants inégalement répartis entre les moughataas d'Atar (47 364 personnes), celles d'Atar (13 877), de Chinguetti (6 549) et de Ouadane (3 833). Concrètement, ADDOA se concentre dans la commune d'Awjeft (5362 personnes) et dans celle d'Atar (35 170 personnes) soit 40 532 personnes.

Tableau 1 : données démographiques de la zone du projet ADDOA

Moughataas				Communes		
	homme	femme	total	homme	femme	total
ATAR	29950	24414	47 364	16962	18208	35170
ATAR	6912	9665	13877	2615	2747	5362
	Total moughataa		61 241	Total zone d'intervent ADDOA		40 532

RGPH - 5 / 2024)

Dans le contexte humain brièvement décrit ci-dessus, le palmier et ses sous-produits assurent l'essentiel des revenus des populations oasiennes et plus largement de la région : de nombreuses familles ayant perdu ou vendu leur cheptel, tirent, partiellement ou totalement, leurs moyens de subsistances du palmier. De plus, au cours de ces dernières années, c'est le palmier dattier qui a permis à la région d'être résiliente par rapport au déclin de l'activité touristique (zone rouge et effets de la pandémie du COVID).

Malgré cela, les populations de la commune rencontrent des problèmes de pauvreté. La commune d'Atar enregistre une incidence de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans plusieurs localités. Cette situation est, notamment, liée à une faible connaissance des enjeux et de la problématique des nouvelles menaces et contraintes de l'écosystème oasien local. De nombreuses contraintes externes sont en effet associées à la zone éco géographique dans laquelle se situe la commune d'Atar. Ces contraintes, notamment, les sécheresses, la rareté de l'eau, l'ensablement, l'érosion hydrique, la dégradation des terres, la pression démographique..., affectent directement les ressources naturelles et entraînent une baisse de la productivité agricole. Or des connaissances et des pratiques adaptées existent pour réduire les effets directs de ces contraintes, mais elles sont peu maîtrisées localement.

Aujourd'hui, la baisse drastique des rendements des palmiers sous la pression de

sècheresses récurrentes, de l'urbanisation galopante et de la prolifération de maladies telles que le bayoud, a fortement fragilisé les systèmes de production oasiens.

La présence de pratiques culturelles de moins en moins adaptées, la faiblesse des moyens d'exhaure et l'inadaptation des techniques d'irrigation, viennent renforcer la fragilité de l'écosystème. Les filières sont faiblement structurées et les producteurs rencontrent des difficultés de valorisation de leurs productions.

Les populations de la commune d'Atar sont, ainsi, entraînées dans un cercle complexe de pauvreté mettant en péril la stabilité locale. Les initiatives économiques peinent à émerger alors même que des opportunités existent pour valoriser la diversité des productions possibles dans ces oasis.

Enfin, l'absence de dialogue pluri acteurs et d'inclusion du développement durable des oasis dans les politiques publiques de développement local et de préservation de l'éco système représente une contrainte préoccupante pour le développement durable des oasis. Cette absence est un facteur particulièrement limitant pour valoriser le potentiel oasien et saisir les opportunités de développement au sein de la commune, alors même que des associations de représentants locaux (AGPO : Association de Gestion Participative des Oasis) existent et peuvent représenter la base de cadre de concertation légitimes à cet effet.

A ce sujet, la commune d'Atar est faiblement outillée à l'heure actuelle pour permettre une concertation inclusive et une planification concertée des territoires et de leurs filières agricoles. Par exemple, même si la situation évolue en termes d'inclusion de toutes les catégories sociales, la culture locale laisse encore peu de place aux femmes et aux jeunes, qui peinent à émerger dans un environnement patriarcal où les anciennes générations dominent encore largement les filières agricoles et la gouvernance des territoires.

En dépit de ce tableau relativement sombre, la zone d'étude bénéficie d'une forte cohésion sociale et d'un vivre ensemble appréciable, vecteur de paix et de stabilité propice aux dynamiques partagés de développement. En outre, les communautés locales sont laborieuses et entrepreneuses. C'est dans ce contexte que TENMYA et CARI ont entamé la mise en œuvre du projet ADDOA dont les objectifs, les résultats ainsi que les activités sont rappelés ci-après ainsi que ceux de la présente étude.

► **Rappel des objectifs**

• **Objectifs, résultats et activités de ADDOA**

Dans ce paragraphe sont déclinés les objectifs de ADDOA mais aussi ceux de l'étude afin de mieux cerner les imbrications entre le projet et l'étude induite.

Les objectifs de ADDOA ont été identifiés pour répondre aux enjeux ci-dessus énoncés au point 1.1. ADDOA escompte **i)** renforcer les dynamiques locales de sauvegarde et de valorisation du système oasien des communes d'intervention, **ii)** soutenir techniquement et financièrement les filières agricoles oasiennes dans les communes d'Atar et d'Atar. C'est La philosophie et la démarche à la base du projet.

En termes de résultats, il est attendu que **a)** les enjeux de l'écosystème oasien

et les mécanismes de gouvernance locale du développement durable du système oasien sont mieux cernés et partagés par les acteurs locaux ; **b)** des

Objectifs	Résultats	Activités
OG / Contribution au développement de filières agricoles liées au palmier dattier dans l'Adrar mauritanien		
OS1 : renforcer durablement les dynamiques locales de sauvegarde et de valorisation du système oasien des communes d'intervention	R1 / Les enjeux et les mécanismes de gouvernance locale du développement durable du système oasien sont mieux cernés et partagés par les acteurs locaux oasiens	A111. Information, communication et sensibilisation sur les enjeux de l'écosystème oasien ; A112. Répertoire et cartographie interactive des acteurs de l'économie oasienne ; A113. Diagnostic des menaces et contraintes de l'écosystème oasien ; A114. Elaboration d'une stratégie de développement durable du système oasien et de son plan d'action (par commune)
	R2 / Des exploitants agricoles sont renforcés, consolidés et accompagnés autour des filières liées au palmier dattier dans les communes d'Atar et d'Atar	A121. Mapping des exploitations agricoles (collectives et ou individuelles) liées au palmier dattier ; A122. Consolidation de la structuration de l'union des coopératives oasiennes dans les deux communes ; A123. Mise en place d'une offre de services d'appui conseil y inclut formations par les pairs, champ école, mise en relation inter exploitations et avec d'autres sur d'autres territoires,
OS2 : soutenir, techniquement et financièrement, les filières liées au palmier dattier dans les communes d'Atar et d'Atar	R3 / Le fonds vert mis en place renforce les initiatives locales productives et améliore la disponibilité agricole dans les territoires	A231. Mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives productives dans les filières agricoles oasiennes (procédures, appuis au montage des dossiers de financement, sélection et attribution, exécution des initiatives) A232. Formations ciblées (agroécologie maraichère, céréaliculture, valorisation sous-produits palmiers, commercialisation / business plan, gestion technique, financière, comptable, entrepreneuriat) ; A233. Dispositif d'évaluation des performances des initiatives et d'impact de l'action

exploitants agricoles sont renforcés, consolidés et accompagnés autour des filières agricoles oasiennes dans les communes d'Atar et d'Atar ; **c)** le fonds vert mis en place renforce les initiatives locales productives et améliore la disponibilité agricole dans le territoire.

Les activités définies pour produire, notamment, le résultat 1 du projet, incluent une étude « *diagnostic des menaces et contraintes de l'écosystème oasien* » ainsi que l'élaboration d'une stratégie de développement durable du système oasien et de son plan d'action pour les communes de référence". La démarche a consisté également à appuyer l'insertion des résultats des études "stratégies de développement durable" dans les stratégies et plans définis dans la gouvernance locale du développement au niveau de chacune des communes de référence.

Tableau 2 : vue d'ensemble des objectifs, résultats et activités de ADDOA

L'étude a accordé une importance singulière aux groupes stratégiques du projet.

Les groupes stratégiques sont toutes les catégories d'acteurs impliqués dans le projet, c'est-à-dire, ceux par lesquels passent toute l'approche du projet mais qui en sont aussi les bénéficiaires en termes de changement escompté (coopératives, exploitants oasiens, conseils municipaux, STD, OSC, communautés locales, projets et programmes d'Etat ou de coopération dédiés aux oasis, entrepreneurs et secteur privé intéressés aux dynamiques oasiennes). Pour sa mise en œuvre, le projet a prévu des études pour produire des connaissances multi acteurs, recueillir les perceptions des différentes parties prenantes susmentionnées sur les dynamiques oasiennes et déclinées leurs visions, valeurs et missions en termes de stratégies pour un développement durable des oasis et construire des plans d'actions.

L'étude présentée dans ce document est l'une des activités définies pour atteindre le résultat 1 du projet ADDOA. Ses objectifs sont présentés ci-après.

• Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'accompagner la commune d'Atar dans l'élaboration de sa stratégie de développement durable des oasis ainsi que de son plan d'action pour le développement des filières agricoles oasiennes.

L'étude devrait être réalisée selon une approche tenant compte de l'inclusion de toutes les catégories d'acteurs oasiens, en particulier, jeunes et femmes, dans les espaces de gouvernance des territoires d'intervention (communes, région, cadres de concertation), ainsi que dans les sphères d'influence de la société civile.

Elle sera restituée et validée par les acteurs oasiens locaux et intégrée dans les stratégies de développement durable des oasis. Le plan d'action de développement des filières agricoles oasiennes sera inséré dans le plan de développement communal.

Spécifiquement, l'étude devra permettre de :

- Disposer d'une stratégie de développement durable du système oasien et son plan d'action pour la commune d'Atar ;
- Disposer de proposition d'intégration de la stratégie et de son plan dans la gouvernance locale du développement ;
- Collecter des recommandations pour une intégration de la stratégie et plan dans la gouvernance locale du développement de la commune ;
- Organiser des réunions avec le cadre de concertation communal ;

► Acteurs impliqués dans l'étude

La mobilisation coordonnée de plusieurs acteurs à différents niveaux : institutionnel, communal, technique et communautaire, a permis d'atteindre les résultats présentés. Chacune des parties prenantes a joué un rôle complémentaire dans la conduite de l'étude, la collecte d'informations, la validation des résultats et l'appropriation des stratégies proposées.

Tableau 3 : nomenclature des acteurs de l'étude

Acteurs	Rôle dans l'étude
AFD (Agence Française de Développement)	Bailleurs de fonds / financement du projet ADDOA et suivi stratégique.
Consortium TENMYA – CARI	Coordination du projet, supervision technique, validation des livrables.
Commune d'Atar	Facilite les enquêtes terrain, participe à l'élaboration de sa stratégie.
AGPO (Associations de Gestion Participative des Oasis)	Mobilisation communautaire, relai local, appui à l'identification des enjeux oasiens.
Services techniques déconcentrés (Agriculture, Environnement, Hydraulique)	Fourniture de données techniques, accompagnement des diagnostics et planification.
Coopératives féminines oasiennes	Contribution aux diagnostics, identification des besoins spécifiques.
Jeunes producteurs / associations locales	Expression des attentes des jeunes, participation aux ateliers / groupes de travail.
Consultants et experts	Réalisation technique de l'étude, animation d'ateliers, rédaction des documents.

► Principaux livrables :

- Un document portant stratégie de développement durable des oasis de la commune d'Atar et son plan d'action y inclus des propositions d'intégration dans les PDC.

1.2. METHODOLOGIE

La nature des attentes et objectifs ainsi que le type de la demande, énoncée dans les TDR a conduit le consultant a adopté une méthodologie développée de façon inclusive et participative (communautés, acteurs institutionnels, organisations socio professionnelles, organisations de la société civile, exploitants, femmes et jeunes, secteur privé, autres parties prenantes.).

❖ La démarche

La démarche participative, territorialisée et inclusive, qui articule les dimensions sociales, économiques, environnementales et institutionnelles du développement oasien. Elle combine des outils qualitatifs et quantitatifs, des consultations multi-acteurs et une valorisation des savoirs locaux. L'objectif est de produire des stratégies de développement durable réalistes, partagées par les acteurs locaux, et intégrables dans les dispositifs de gouvernance communale.

Les questions de contraintes et menaces à l'écosystème oasien, de visions, de missions et de valeurs, de stratégies de développement oasien, de sécurité alimentaire, de valorisation des filières agricoles oasiennes, de changements climatiques, de résilience, de cohésion sociale et de paix, de planification du développement local y inclus des filières agricoles oasiennes, de gestion des ressources naturelles, de participation à la gouvernance, ont été explicitement abordées en lien étroit avec la problématique du développement durable des oasiens dans une région où l'essentiel de la vie est rythmée par les oasis à l'ombre du palmier.

La revue documentaire a représenté une partie qualitative de l'étude. L'analyse bibliographique a porté sur une diversité de documents collectés auprès du commanditaire mais aussi d'autres sources intervenant dans la zone.

C'est sur la base, notamment, de cette analyse ainsi que des échanges avec TENMYA que les outils ont été approfondis avant d'être déroulé sur le terrain. Les objectifs, les résultats et la méthodologie prédéterminés dans les TDR,

l'échantillonnage ont été tirés de cette revue qui a abouti, à collecter des informations très utiles à la réalisation de la situation de référence de la zone de concentration du projet et à l'animation des travaux de groupe sur le site d'Atar. L'exercice a privilégié une approche qualitative. L'équipe de IPS composée de deux experts seniors s'était repartie les tâches ainsi qu'il suit : l'expert principal a conduit les entretiens préliminaires, élaboré la note de cadrage et conçu les outils méthodologiques. Il a apporté un appui à distance à l'expert terrain pour l'animation des travaux de groupe. Il a contribué aux traitements, à l'analyse des données et assuré le contrôle qualité des différents rapports et livrables. Ce personnel est rompu aux techniques de collecte de donnée (immersion profonde et parfaite connaissance des zones de l'étude, des dynamiques et tendances à l'œuvre dans la wilaya et en Mauritanie, maîtrise des langues locales, expériences probantes en matière de processus participatif d'élaboration d'outils d'aide à la décision. L'exercice s'était déroulé à Atar sur une durée totale de 4 jours. La mission a procédé aux entretiens individuels avant d'entamer les travaux en groupe et l'organisation des ateliers finaux de concertation et de validation, à ce stade, des résultats de l'étude.

- **Réalisations d'entretiens personnalisés** : les entretiens individuels ont été organisés avec les acteurs institutionnels : hakem d'Atar en qualité d'autorités administratives ; le maire et conseillers municipaux à ATAR, cinq représentants de services techniques déconcentrés (agriculture, environnement, hydraulique, tourisme, décentralisation) ; 4 représentantes de l'Union des coopératives de l'Adrar (UCFA), le Président de l'UAGPO. La mission a échangé avec 3 propriétaires / exploitants de palmeraies.
- **Outils méthodologiques utilisés** :
 - une grille d'entretiens a servi à la collecte d'informations générales, de perceptions et d'analyses d'une diversité d'acteurs oasiens. Au moins une vingtaine de personnes ont été soumises à des entretiens personnalisés.

Les thématiques étaient différenciés en fonction de la catégorie d'acteurs oasiens et de son domaine. 4 grandes rubriques ventilées en plusieurs points ont structuré les entretiens : les maires et conseillers, les membres des comités communaux de concertation, les acteurs associatifs et enfin les autorités administratives, services techniques, les projets et programmes de développement (voir en annexe) ;

- Une matrice d'analyses SWOT afin de mieux cerner les enjeux de la planification stratégique a servi de fil conducteur à l'animation de participants – participantes au nombre d'une trentaine, scindés en deux groupes,
- Des travaux en groupe pour définir une vision, des missions et des valeurs autour des enjeux et axes stratégiques du développement durable des oasiens, selon le même format que précédemment ;

- Un support didactique pour faciliter la co-construction de plan d'action induit de la stratégie élaborée. L'exercice a conservé le même format et le même nombre de participants que précédemment.

Au delà des méthodes et techniques formelles, la pertinence et la fiabilité de la sélection des participants a surtout reposé sur la connaissance du consultant du contexte et des pratiques de terrain. Sur la base des informations et des séances de sensibilisation mais aussi de relations de proximité, de la culture locale, il est fort probable que ce soit l'ensemble des acteurs oasiens de la zone de concentration du projet qui ait été informée de la démarche et de ses résultats.

Les travaux de groupe, qui représentent, l'essentiel de la méthode de collecte de données ont privilégié des échanges ouverts et adaptés à chaque point traité afin de permettre aux interlocuteurs de se prononcer sans contrainte et d'apprécier librement leur vécu et leur ressenti par rapport à la recherche d'informations pertinentes, parfois, sensibles, pour mieux affiner le cadre de résultats de l'étude.

Les principaux points d'intérêt ont été les définitions et la formulation de visions, de missions, de valeurs ainsi que des orientations et axes stratégiques de développement durable des oasis ainsi que de leur plan d'action.

La méthodologie, ci-dessus, décrite et sa mise en œuvre sont alignées sur les attentes du commanditaire. Elles étaient en permanence confronté aux prescriptions des TDR et aux conclusions des échanges avec l'équipe du commanditaire.

In fine, ADDOA dispose dorénavant d'un document stratégique, outil d'aide à la décision au profit des acteurs oasiens, notamment, en charge de la gouvernance locale du développement. Le résultat atteint, à ce stade, permet de mieux situer la perspective d'une mise en œuvre diligente du projet ADDOA.

Pour terminer, la conduite de l'étude s'était attachée au strict respect des principes de non-discrimination, d'équité genre et de « do not harm » ainsi qu'à l'observance totale du code éthique de TENMYA et de son partenaire, notamment, sur les aspects de transparence, de non-harcèlement, de neutralité. Avant toute prise de parole, ces principes ont été énoncés afin de s'assurer du consentement des interviewés. Les entretiens étaient introduits par une présentation du consultant, du client et des objectifs de l'étude. Tous les intervenants, au titre de IPS, ont fourni, en toute transparence, toutes les informations à leur disposition sur le projet et la conduite de l'étude. IPS et son équipe demeurent encore sous le sceau du secret consistant à garder strictement confidentielles toutes les informations et réponses fournies par les interlocuteurs. Lorsque le consentement était explicitement exprimé, les participants ont été informés sur la base des consignes émises par le consultant ainsi que le code éthique de TENMYA de l'anonymisation des informations fournies, du droit à refuser de répondre ou de se retirer de l'entretien si cela était jugé utile par le participant. Ces consignes ont été strictement observées tout au long de la réalisation de l'étude.

❖ Mise en œuvre

Points d'ancrage de l'étude

Le travail d'investigation a été conduit selon plusieurs axes constituant l'ancrage de l'étude. La collecte de données et leurs analyses se sont référées aux critères de réalisation des études qualitatives mettant l'accent sur l'analyse de perception.

La mission a procédé à **i)** une analyse de la démarche du projet ainsi que des termes de référence de la commande ; **ii)** à une analyse du contexte de mise en œuvre du projet et par conséquent de la zone couverte par l'étude ; **III)** la conception de l'outil s'était basée sur les grandes axes des TDR mais aussi sur les échanges avec le client et son partenaire.

L'étude a, aussi, identifié et structurés les personnes cibles de la recherche.

Déploiement de l'étude sur site

L'étude a été déployée à Atar ville où des séries d'entretiens personnalisés ont été réalisés et des travaux de groupe. Les aspects logistiques ont été assurés par l'équipe ADDOA tandis que l'expert IPS était responsable des aspects méthodologiques et techniques. Les entretiens démarraient à 9h et en fonction de la disponibilité des interlocuteurs ils se poursuivaient beaucoup plus en fin de journée. Les travaux de groupe démarraient à 8h30 et s'achevaient à 15h. Les informations collectées ont été triangulées et vérifiées pour s'assurer de leur fiabilité et de leur cohérence.

❖ Limites de l'étude

- L'étude s'est déroulée dans la période la plus chaude avec des pics de chaleur atteignant parfois 47 degrés à l'ombre. Aussi, l'équipe IPS a suggéré aux participants de démarrer les journées très tôt le matin pour bénéficier de la relative fraîcheur matinale ;
- Le faible niveau des acteurs oasiens, en particulier, dans la commune d'Atar a nécessité plus de temps qu'initialement prévu et des efforts particuliers en termes d'animation et de pédagogie.
- Dans tous les cas, les efforts de traductions du français vers l'arabe ont été des contraintes incompressibles.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

2.1. Brève présentation de la commune

La commune d'Atar, chef-lieu de la moughataa éponyme dans la wilaya de l'Adrar, occupe une place centrale dans le dispositif socio-économique et environnemental de la région. Située dans une zone saharienne, elle se distingue par son riche patrimoine historique, sa position géographique stratégique, et sa contribution significative au développement local, notamment à travers ses systèmes oasiens. À la croisée des cultures nomades et sédentaires, Atar joue un rôle d'ancrage dans la structuration territoriale du nord mauritanien.

La commune s'étend sur un territoire vaste et contrasté, dominé par des reliefs accidentés (plateaux, montagnes, regs, oueds, etc.) et des zones oasiennes localisées dans des cuvettes favorables à l'agriculture. Malgré un climat aride avec des précipitations rares et irrégulières, Atar a su maintenir un équilibre fragile entre les activités économiques et la gestion des ressources naturelles. Le palmier dattier reste au cœur du système productif, à la fois comme ressource alimentaire, source de revenu, et pilier écologique. Les oasis d'Atar, en plus de leur rôle agricole, constituent aussi des réservoirs de biodiversité, des espaces culturels, et des symboles d'adaptation au changement climatique.

La ville d'Atar est aussi un centre administratif, commercial et touristique. En raison de son triple statut de capitale régionale, départementale et communale, Atar bénéficie d'un réseau de services publics (santé, éducation, transport, énergie) plus développé que les autres communes rurales environnantes, attirant ainsi une population croissante venue des zones périphériques. Toutefois, cette dynamique urbaine exerce une pression sur les infrastructures, les services de base et les ressources naturelles, en particulier l'eau souterraine. Le développement rapide du secteur urbain et la transformation des modes de vie posent des défis en matière de gouvernance foncière, de gestion durable de l'espace oasien, et de résilience climatique.

Le système oasien, qui constitue la base de l'agriculture locale, fait face à de nombreuses contraintes : ensablement des terres, baisse des nappes phréatiques, maladies des palmiers, difficulté d'accès à l'eau, manque d'intrants agricoles et de soutien technique. Par ailleurs, les jeunes et les femmes, bien que présents dans les coopératives et les groupements, peinent à accéder aux moyens de production et aux marchés. Ce contexte nécessite de nouvelles approches participatives et inclusives, orientées vers la valorisation durable des oasis.

Dans cette perspective, l'étude stratégique menée dans le cadre du développement durable des oasis de la commune d'Atar vise à mieux comprendre les dynamiques locales, à identifier les priorités des communautés, et à proposer des axes d'intervention adaptés. Elle s'inscrit dans une logique de planification territoriale intégrée, en lien avec les orientations du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) et les politiques locales de

décentralisation.

Ainsi, la présente démarche met en lumière l'urgence de concilier développement économique, préservation des ressources naturelles, et équité sociale, en valorisant les savoirs locaux, en renforçant les capacités des acteurs communautaires (AGPO, coopératives, élus), et en promouvant des solutions techniques et organisationnelles réalistes. Atar, en tant que capitale régionale, a une responsabilité exemplaire dans la transition vers un développement oasien durable, résilient et inclusif.

Située au cœur de l'Adrar, la commune dispose d'un patrimoine naturel et socio-économique riche mais fragile. Son développement est étroitement lié à l'exploitation raisonnée de ses ressources naturelles, notamment l'eau, le sol et le couvert végétal oasien. Le climat aride, la faible pluviométrie et l'érosion rendent ces ressources particulièrement vulnérables, accentuant les défis liés à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des terres et à la préservation de l'environnement.

L'agriculture oasienne, centrée sur la culture du palmier dattier et le maraîchage, demeure l'activité principale des habitants.

L'élevage et l'artisanat complètent les moyens de subsistance, tandis que le commerce et le tourisme représentent des secteurs porteurs. Ces activités reposent toutefois sur des écosystèmes menacés par la sécheresse, l'ensablement, le manque d'eau et l'épuisement des sols.

Les ressources humaines et le tissu associatif local, dynamiques et structurés autour de groupements villageois, de coopératives et d'AGPO, jouent un rôle central dans la gestion et la valorisation de ces ressources. Leur implication dans les stratégies locales est un levier essentiel pour construire un modèle de développement durable, résilient et inclusif pour la commune d'Atar.

Atar se situe dans une zone saharienne où les ressources naturelles sont limitées mais vitales. L'eau souterraine constitue la principale source d'approvisionnement, mobilisée via des puits, forages et galeries drainantes (foggaras). Cette ressource est fragile, soumise à la baisse des nappes et à l'ensablement des captages. Les sols, bien que pauvres en matière organique, permettent une agriculture oasienne dans les zones basses : cultures sous palmier, maraîchage et céréales en saison pluviale. Le couvert végétal est dominé par le palmier dattier, accompagné de quelques espèces ligneuses comme *Acacia senegal*, *Balanites aegyptiaca* ou *Maerua crassifolia*. Le climat aride et les vents renforcent l'érosion et limitent la régénération naturelle des écosystèmes. La préservation de ces ressources est cruciale pour la résilience des communautés locales.

Le patrimoine naturel diversifié est façonné par un relief contrasté mêlant plateaux, ravins, oueds, zones rocheuses et quelques plaines cultivables. Ce paysage typique du désert saharien est marqué par un climat très sec, une pauvreté des sols en matière organique et une rareté de l'eau de surface. L'hydrographie repose surtout sur des ruissellements saisonniers dans les oueds, qui provoquent une forte érosion et favorisent l'ensablement.

L'eau souterraine, principale source d'approvisionnement, est difficilement

accessible en raison de la profondeur des nappes, généralement entre 15 et 55 mètres. Ces contraintes limitent l'activité agricole, bien qu'il existe un potentiel exploitable dans certaines zones localisées.

La végétation d'Atar est typique des milieux arides, dominée par des espèces comme les acacias, les euphorbes, les ziziphus, les balanites, les calotropis, ainsi que plusieurs graminées et herbacées : cram-cram, panicum, schouwia, etc. Ces plantes remplissent des fonctions essentielles : lutte contre l'érosion, fourrage pour le bétail, usages domestiques et artisanaux. On les retrouve principalement dans les oueds, sur leurs rives et dans les zones humides temporaires. Cependant, la pression humaine, l'ensablement et les effets du changement climatique menacent fortement cet équilibre écologique.

L'agriculture est fondée sur le système oasien traditionnel, structuré autour du palmier dattier, culture principale avec plusieurs variétés locales (El Hemer, Tijeb, Tiguidert, etc.). Elle génère des revenus et assure l'autosuffisance alimentaire partielle. La culture sous palmiers (carottes, tomates, menthe...) complète ce système. Cependant, elle reste sous-exploitée en raison du manque d'eau, d'intrants et de moyens techniques. L'élevage joue aussi un rôle économique important. Il est principalement extensif, avec des petits ruminants et des dromadaires, valorisé pour le lait, la viande et les activités touristiques. Le cheptel souffre de l'insuffisance de fourrage, des maladies et du manque de services vétérinaires.

Le tissu commercial d'Atar est relativement dense, composé de marchés, boutiques, petits commerces de proximité, et points de vente de produits agricoles. Le commerce des dattes, légumes, viande, artisanat et produits importés soutient l'économie locale. L'artisanat, porté surtout par les femmes, est basé sur la vannerie, la couture, la maroquinerie et la fabrication d'objets en pierre ou en bois. Il constitue un levier de valorisation culturelle et de diversification des revenus.

Atar est un centre touristique reconnu, grâce à ses paysages spectaculaires, ses oasis et son patrimoine architectural et historique. Des structures d'accueil (auberges, campements, guides) existent, mais leur potentiel reste sous-exploité. Le tourisme peut jouer un rôle moteur dans l'économie s'il est mieux organisé.

La population est jeune, avec un vivier de compétences souvent sous-employé. De nombreuses coopératives agricoles, groupements féminins, associations d'usagers de l'eau et AGPO (Associations de Gestion Participative des Oasis) sont actifs. Ces organisations jouent un rôle clé dans la gestion des ressources, la mise en œuvre des projets et la mobilisation communautaire.

2.2. Diagnostic du système oasien dans la commune

► Etat actuel des oasis

Quelle que soit son état ou sa situation, l'oasis restera toujours caractérisée par au moins cinq fonctions : une fonction stratégique, une fonction productive ou

agricole, une fonction environnementale, une fonction culturelle et une fonction récréative (réfère étude diagnostic oasis Adrar, PICODEV, TENMYA, 2022 ; étude contraintes et menaces écosystème oasien dans les communes d'Atar, ADDOA, TENMYA 2025).

Les oasis d'Atar sont au cœur de la vie locale. Elles regroupent des exploitants familiaux et des coopératives. Leur gestion est souvent communautaire, bien que certaines palmeraies soient à propriété individuelle. Les femmes jouent un rôle clé dans la valorisation des produits : tri des dattes, transformation artisanale, vente sur les marchés. Les jeunes, quant à eux, participent aux travaux agricoles ou s'engagent dans des initiatives d'irrigation ou de revalorisation des périmètres.

Les oasis sont aussi un facteur de stabilité sociale. Elles freinent l'exode rural, offrent un cadre d'emploi local et préservent un mode de vie basé sur la solidarité et l'autonomie. Le lien culturel et identitaire au palmier est fort. Les pratiques agricoles, les savoirs locaux, les calendriers culturels, sont ancrés dans la tradition oasienne.

Le système oasien d'Atar reste cependant menacé. L'ensablement, le vieillissement des palmiers, la salinité croissante des sols, la baisse de la nappe phréatique, les maladies (cochenille, champignons) et l'abandon progressif de certaines parcelles sont des défis majeurs. À cela s'ajoutent l'accès limité aux intrants (engrais, semences), au matériel (pompes, tuyaux), et aux débouchés commerciaux structurés.

A ce sujet, la démarche de collecte des informations et de données ayant abouti à l'analyse de la situation actuelle des oasis dans les communes, a permis d'établir une situation des oasis dans la commune.

L'état actuel des oasis dans la commune est assez paradoxal. Malgré une dégradation manifeste de l'écosystème oasien, les productions sont en constante progression annuelle, qu'il s'agisse de la datte ou du maraichage. Ainsi, les oasis continuent de nourrir de nombreuses familles d'oasiens dans la commune d'Atar et relèvent le niveau de vie des populations oasiennes. En quantité, les productions maraichères comme dattières consommées dans la zone et jusqu'à Nouakchott sont parmi les plus importantes de Mauritanie. Ces productions génèrent des revenus, de plus en plus, consistants pour de nombreux exploitants. L'amélioration des techniques de transformation des produits oasiens permet d'obtenir une diversité de dérivés consommés jusque dans le reste du pays...

Plus que jamais, les oasis attirent et accueillent de plus en plus de visiteurs mais aussi d'opérateurs économiques. Cet engouement marqué pour les oasis, est de plus en plus entretenu par la consécration de la guetna (récolte des dattes) et de tous les festivals dédiés aux dattes et aux villes anciennes dont l'existence est intimement liée aux oasis. Ce sont des périodes récréatives et de renouvellement des valeurs et traditions locales. Les oasis continuent encore de maintenir ces aspects. Cette tendance s'accroîtra et marquera pendant longtemps l'actualité oasienne. Elle repose sur la commercialisation de la datte et des produits maraichers générant dorénavant d'importants flux financiers, en

particulier, pour ceux qui ont décidé d'investir économiquement dans le secteur phœnicicole.

Malheureusement, la situation de l'artisanat oasien, créneau économique, essentiellement, féminin rencontre d'énormes difficultés à s'imposer et représenter une source de revenu consistante pour les femmes. Il demeure globalement réduit aux villes oasiennes et à l'occasion du passage de quelques touristes dans la zone. De toute évidence, son rayonnement dépasse difficilement Nouakchott, la capitale,

La pression démographique sur les infrastructures sociales et économiques continue de caractériser et d'impacter négativement les oasis locales. Les communautés affirment de façon péremptoire que le développement durable des oasis ne peut être dissocié de l'accès satisfaisant aux services sociaux essentiels (eau, santé, éducation, énergie...). Or ce qui caractérise les zones oasiennes, c'est le très faible niveau d'accès aux services de base que sont l'eau potable, la santé et l'éducation. Ce déficit socio infrastructurel très marqué dans les oasis est accentué par l'accroissement démographique. Dans ce sens, depuis quatre décennies, au moins, les oasis subissent une relative importante croissance démographique qui est difficilement compatible avec des écosystèmes fragiles comme les oasis. Les populations oasiennes des communes sont passées de quelques milliers avant l'indépendance de la Mauritanie, à des dizaines de milliers de personnes en 2024. Aussi, la croissance démographique, démontrée par différents recensements nationaux, croisée aux phénomènes naturels négatifs (sécheresse, ensablement, changements climatiques, maladies du palmier dattier...) nettement observables entraîne inexorablement une forte dégradation de l'écosystème oasien.

Les phénomènes naturels conjugués aux impacts humains ou phénomènes anthropiques (pression humaine, surexploitation des sols, spéculation foncière, urbanisation sauvage, parfois abandon de palmeraies entières...) poursuivent leurs actions négatives sur l'écosystème oasien dans toutes les communes de la région.

La sécheresse et les changements climatiques aidant, l'ensablement envahit jusqu'au lit des oasis, coupant les rares ruissellements qui se produisent en saison "hivernale".

Une totale absence de conscience écologique conduisant les habitants à considérer les lits des oueds pour des dépotoirs d'ordures est un phénomène largement répandu dans la zone où l'urbanisation envahit les berges des oasis et parfois le lit de celles-ci sans se soucier de risques d'inondations ou de crues.

Les oasis sont, de plus en plus, non seulement "bétonnées" mais aussi transformées en dépotoirs d'ordures ménagères avec tous les risques de pollution des nappes phréatiques et par conséquent des cultures.

Une autre actualité des oasis est également la multiplication de la pratique de pompage solaire. Cette pratique a accéléré la rareté de l'eau en raison de la baisse drastique, voire de l'assèchement des nappes phréatiques induit des sécheresses. De plus en plus, la pratique est de pomper plus d'eau que

nécessaire et d'en faire un stock pour d'éventuels besoins ou pour la céder à des proches ou des relations.

Enfin, en plusieurs points, les oasis sont devenues des abattoirs à ciel ouvert où sont abandonnées les carcasses d'animaux et les déchets de l'abattage sauvage d'animaux.

Au-delà, l'état actuel des oasis est malheureusement caractérisé par une frénésie productive. A ce sujet, aux facteurs négatifs ci-dessus s'ajoutent la surexploitation des oasis actives. Les exploitants disposant de fonds propres et ou boostés par des subventions publiques ou privées pour le développement oasien n'accordent d'autres intérêts qu'à la productivité. Ils s'engagent dans une course effrénée à celui qui aura produit le plus de dattes, de produits maraichers. Cette boulimie productive use, à la fois, le sol et épuise, à vue d'œil, la nappe phréatique.

Il faudra admettre que les capacités des oasis dans la zone et, plus généralement, dans les zones phœnicicoles du pays, sont largement dépassées. Traditionnellement, les productions agricoles oasiennes visaient essentiellement à assurer les moyens de subsistance de la famille. Les revenus de la vente des dattes et autres produits maraichers couvraient, à peine, les besoins essentiels du ménage jusqu'à la prochaine récolte. Or, depuis, la fin des années 90, sous l'effet des bailleurs de fonds et des grands projets de l'Etat (PDDO, FIDA), les quantités produites (dattes, légumes) tiennent lieu de gestion des oasis, un écosystème dont la fragilité est pourtant connue de tous. La fonction productive des oasis a pris le dessus sur toutes les autres. Désormais, il faut produire plus, vendre plus et aller au-delà de la couverture des besoins de subsistance pour participer à la compétition consumériste (acquisition de terrain, construction en béton, achat de maison dans la capitale régionale, voire à Nouakchott...). Outre les besoins de substance, les exploitants les plus prospères achètent du bétail, construisent des maisons, en achètent, acquisition de véhicules, vacances à l'étranger...). Tant les exploitants que leurs soutiens, tous mettent plus l'accent sur la productivité que sur la préservation et l'amélioration de l'écosystème oasien.

Sur un autre aspect, c'est l'absence totale d'intégration du développement des oasis dans les stratégies et la gouvernance locale du développement qui est surprenante alors que les oasis ont été et demeurent le poumon de la vie dans la région. A ce jour, il semble qu'il n'y ait eu aucune politique établie visant à intégrer le développement des oasis dans la gouvernance locale du développement. Dans les politiques et stratégies nationales de développement, les oasis ne sont évoquées que sous le prisme de la sécurité alimentaire et du développement au travers des productions en dattes et du maraichage rarement sous l'angle d'un levier de développement local à intégrer dans la gouvernance locale. Or la fragilité de ce biotope exige une attention particulière et une approche spécifique de développement. Le seul fait de dédier un programme de développement durable aux oasis sur le territoire national et de mettre en place des associations de gestion participative des oasis ne peut se substituer à

l'exigence de l'articulation du développement durable des oasis à ce qui se fait au niveau local en termes de planification, d'intégration et d'harmonisation du développement. Dans les zones phœnicicoles, la croyance est encore ancrée que les oasis sont sous l'autorité du PDDO au travers des AGPO. Dès lors, il semble que les oasis sont hors sols communaux. Il est même plausible de croire que les maires eux-mêmes ne considèrent pas le développement des oasis comme un levier du développement local de leur commune.

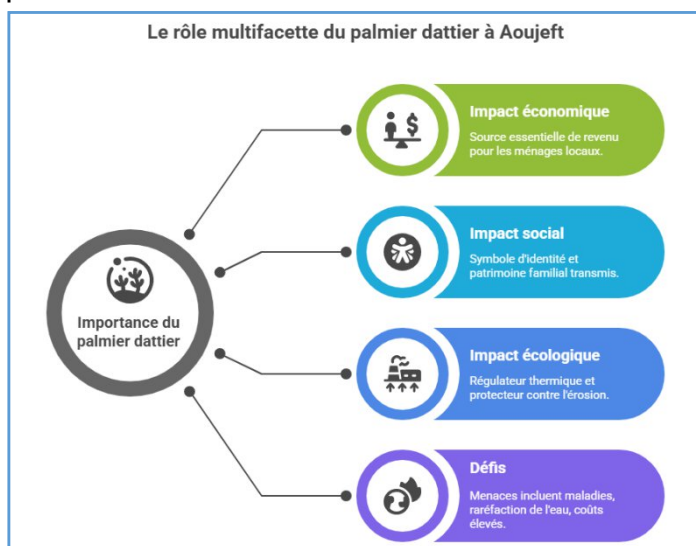
► Le palmier au cœur du système oasien

Dans un contexte saharien rude, marqué par l'aridité, l'irrégularité des pluies et les contraintes foncières, les oasis offrent un cadre unique de résilience, de production agricole, de gestion des ressources naturelles et de maintien des équilibres sociaux.

Au sein des oasis, le palmier dattier occupe une place centrale et constitue l'élément fondamental du système oasien de la commune d'Atar, tant sur le plan économique, social qu'écologique. Plus qu'une simple culture, il forme un écosystème structurant qui façonne les pratiques agricoles, les dynamiques sociales et l'organisation de l'espace.

La commune compte plusieurs centaines de milliers de palmiers dattiers, répartis entre plusieurs milliers de concessions agricoles appelées *Zribe*, couvrant plusieurs milliers d'hectares. Ces chiffres font d'Atar l'une des principales zones phœnicicoles de la wilaya de l'Adrar, avec une production annuelle estimée à plus de xxx tonnes de dattes.

Le palmier dattier est une plante essentielle. Il joue un rôle triple : alimentaire, économique et environnemental. La datte est le fruit de base de la sécurité alimentaire locale, consommée fraîche ou transformée. La phœniciculture constitue la principale source de revenus agricoles. L'ombre des feuillages des palmiers offre un microclimat favorable aux cultures sous-jacentes.



Les dattes produites sont vendues localement ou écoulées vers les marchés urbains (Atar, Nouakchott), permettant aux producteurs de subvenir à leurs besoins tout au long de l'année. Dans un contexte marqué par la rareté des opportunités économiques, la phœniciculture constitue une soupape sociale, en particulier pour les familles n'ayant pas d'autres ressources. Elle permet aussi d'offrir un emploi

saisonnier à de nombreux jeunes filles et garçons, au moment de la récolte ou pour l'entretien des palmiers (nettoyage, pollinisation, cueillette, entretiens...). Le système oasien repose sur un équilibre entre le palmier en hauteur, les cultures sous-jacentes (maraîchage) et l'élevage de proximité. Cette

organisation en strates permet une meilleure utilisation de l'espace, de l'ombre et de l'eau. La culture sous palmiers — carottes, tomates, menthe, navets — dépend directement de l'ombrage fourni par les palmiers et du microclimat favorable qu'ils génèrent. Ce modèle agricole est particulièrement bien adapté aux conditions arides et constitue un exemple historique de résilience face aux contraintes climatiques.

Sur le plan écologique, le palmier joue un rôle de régulateur thermique et de lutte contre l'érosion. Il protège le sol contre le rayonnement direct, réduit l'évaporation de l'eau et stabilise les terrains sablonneux. La palmeraie agit comme une barrière vivante contre l'ensablement et permet, en période de pluie, de retenir l'humidité dans les sols. De plus, les palmiers, grâce à leurs racines profondes, ont une capacité à mobiliser l'eau des nappes phréatiques difficilement accessibles à d'autres cultures.

Au niveau social, le palmier est profondément enraciné dans la culture locale. Il est un symbole d'identité, un patrimoine familial transmis de génération en génération. Les palmeraies sont des espaces de vie, de travail et de sociabilité. Chaque concession a une valeur symbolique et sociale, bien au-delà de sa fonction productive.

Par ailleurs, bien que les femmes ne soient pas toujours propriétaires de palmeraies, elles participent activement à l'entretien, à la culture sous palmiers et à la commercialisation des produits. De nombreuses coopératives féminines s'organisent aujourd'hui autour de la valorisation des dattes, ce qui renforce leur autonomie économique.

Malgré cette importance, le système oasien est aujourd'hui menacé par plusieurs facteurs : maladies du palmier (bayoud, cochenilles, taghaghet), raréfaction de l'eau, coût élevé de l'irrigation, pression foncière, manque d'entretien et faible structuration des filières. La durabilité de ce système repose donc sur une meilleure organisation des producteurs, un appui technique renforcé, l'amélioration de l'accès aux intrants et l'intégration des femmes et des jeunes dans la gestion des palmeraies.

En somme, le palmier dattier n'est pas seulement une plante productive, c'est le pilier de l'économie oasienne et le garant de la stabilité écologique et sociale à Atar. Le protéger, le valoriser et le moderniser, tout en respectant son organisation traditionnelle, sont des conditions clé pour assurer un développement durable de la commune.

► **État des ressources naturelles**

Le système oasien de la commune d'Atar repose sur un équilibre fragile entre les ressources naturelles disponibles et leur exploitation agricole, dans un contexte saharien particulièrement rude. Ce modèle, hérité de pratiques anciennes et collectives, est aujourd'hui confronté à de multiples contraintes qui compromettent sa durabilité. L'eau, élément vital de ce système, provient presque exclusivement des nappes souterraines. Celles-ci se situent à des profondeurs variables, généralement entre 15 et 55 mètres, ce qui rend leur accès particulièrement difficile et coûteux, en particulier pour les petits

producteurs. L'absence de systèmes modernes d'exhaure, qui restent souvent manuels ou rudimentaires, limite considérablement la capacité d'irrigation régulière et efficace. Par ailleurs, la surexploitation de ces nappes, combinée à une réduction des infiltrations naturelles, entraîne une baisse progressive de leur niveau, aggravant la pénurie d'eau dans la région. Les terres cultivées dans les oasis d'Atar présentent également des caractéristiques contraignantes : elles sont peu profondes, pauvres en matière organique et fortement exposées à l'érosion. Le phénomène d'ensablement, dû à la faiblesse du couvert végétal et à l'intensité des vents, constitue un facteur de dégradation important. Il est accentué par l'absence de ceintures végétales protectrices autour des zones cultivées. De plus, le tassement des sols causé par des pratiques agricoles inadaptées, comme l'abandon de la jachère ou le piétinement du bétail, réduit la fertilité des terres et leur capacité de régénération.

Sur le plan climatique, Atar subit les effets extrêmes d'un climat saharien aride. Les températures peuvent atteindre 47°C en saison chaude, et les précipitations annuelles sont très faibles, souvent inférieures à 100 mm. Cette aridité entraîne une évaporation intense, qui limite fortement la recharge des nappes et rend les conditions de culture de plus en plus difficiles. En résumé, la combinaison de l'épuisement des ressources en eau, de la dégradation des sols et de l'aridité extrême du climat place le système oasien d'Atar dans une situation de grande vulnérabilité, nécessitant des solutions adaptées et une gouvernance locale proactive.

► **Enjeux fonciers et gouvernance**

Le foncier oasien dans la commune d'Atar est confronté à une série de défis complexes liés à l'absence de formalisation juridique et à l'évolution rapide des usages des terres. Historiquement basé sur le droit coutumier, ce système ne repose que très rarement sur des titres de propriété reconnus officiellement, ce qui fragilise la sécurité foncière des exploitants et limite leur capacité à investir durablement dans les palmeraies. Le morcellement hérité des successions familiales rend l'exploitation rationnelle difficile et contribue à la fragmentation des unités de production, souvent trop petites pour être rentables. À cela s'ajoutent des tensions croissantes entre différents usagers du foncier : les agriculteurs, les éleveurs et les nouveaux occupants, notamment issus de l'urbanisation rapide d'Atar, se disputent l'accès à des espaces de plus en plus restreints. L'étalement urbain non planifié, l'accaparement des terres fertiles et la conversion de zones agricoles en zones résidentielles accentuent les conflits, notamment en périphérie des oasis. Face à cette dynamique, la gouvernance foncière reste peu structurée : il existe peu de mécanismes institutionnels pour la concertation ou l'arbitrage des litiges, et les institutions locales peinent à faire respecter des règles claires d'accès et de gestion. De plus, le chevauchement entre autorités traditionnelles et autorités communales crée des ambiguïtés en matière de gouvernance. La concertation locale reste encore faible, malgré l'existence d'organisations telles que les AGPO. Les mécanismes de planification et de gouvernance des ressources naturelles sont peu structurés, et les services

techniques manquent de moyens pour assurer un suivi régulier des dynamiques foncières et agricoles. Cette situation pénalise particulièrement les groupes vulnérables, notamment les femmes, qui jouent pourtant un rôle central dans la production agricole et les activités de transformation, mais qui n'ont que rarement un accès formel à la terre. Leur marginalisation dans les dispositifs d'allocation foncière et de gestion limite leur pouvoir d'action et d'investissement. Dans l'ensemble, les enjeux fonciers à Atar traduisent une double nécessité : sécuriser les droits d'usage à travers une meilleure reconnaissance juridique et renforcer la gouvernance locale en instaurant des espaces communautaires de dialogue et de régulation inclusive entre les différents acteurs impliqués

2.3. Identification des défis et des contraintes pour le développement durable

La démarche de développement durable des oasis envisagée devra relever plusieurs défis et contraintes qui sont évoquées ci-après, sans aucune prétention d'exhaustivité (pour plus de détail se référer à l'étude diagnostic et menaces et contraintes de l'écosystème oasien, TENMYA 2025).

Le système oasien est confronté à plusieurs menaces et contraintes structurelles qui sont autant de défis à relever par les acteurs oasiens dans une perspective d'une dynamique de développement durable des oasis.

Le système de production oasien à Atar, centré sur le palmier dattier, pilier économique et culturel local, ainsi que sur les cultures vivrières en sous-étage, fait face à de nombreuses contraintes techniques et sanitaires qui menacent sa viabilité.

Sur le plan technique, les producteurs doivent composer avec un équipement agricole très limité, souvent obsolète ou totalement absent, ce qui freine l'efficacité des travaux agricoles. Les techniques d'irrigation demeurent archaïques, reposant principalement sur des entonnoirs ou des tuyaux gravitaires, peu adaptés aux besoins actuels en gestion de l'eau. Cette absence de modernisation se traduit par une productivité faible, une pénibilité élevée et un rendement globalement en baisse. La mécanisation, essentielle pour le transport des récoltes, la taille ou encore la récolte des dattes, est pratiquement inexistante, obligeant les producteurs à recourir à des efforts manuels intenses et peu rentables. En parallèle, l'accès limité aux intrants agricoles, tels que les semences sélectionnées, les engrais organiques ou minéraux, ou encore le compost, aggrave l'épuisement des sols et la baisse de la productivité.

Sur le plan sanitaire, les cultures oasiennes, en particulier les palmiers, sont exposées à des maladies de plus en plus fréquentes et mal maîtrisées. La cochenille et le bayoud, deux fléaux redoutés des palmeraies, se propagent sans qu'aucun mécanisme de réponse rapide ne soit en place. Les services phytosanitaires, lorsqu'ils existent, sont sous-équipés, peu formés ou absents, ce qui retarde la détection et le traitement des foyers infectieux. Cette situation entraîne une fragilisation du système oasien, qui repose pourtant sur des espèces sensibles et à cycle long. Par ailleurs, le pâturage incontrôlé du bétail

dans les palmeraies accentue la pression sur les cultures : les jeunes pousses sont endommagées, compromettant le renouvellement des palmiers, tandis que les cultures vivrières sont perturbées, voire détruites. L'absence de clôtures ou de dispositifs de protection accentue cette problématique, surtout dans les exploitations de petite taille. Dans l'ensemble, ces contraintes révèlent la nécessité urgente d'un appui technique, d'un encadrement sanitaire structuré et d'investissements ciblés pour restaurer la productivité et la résilience du système oasien local.

Par ailleurs, le système oasien subit une pression croissante liée aux profondes mutations sociales, démographiques et économiques qui affectent l'ensemble du territoire. L'un des phénomènes majeurs est l'exode rural massif des jeunes, attirés par les opportunités des centres urbains, ce qui prive les exploitations agricoles locales d'une main-d'œuvre active, dynamique et renouvelée. En parallèle, les exploitants restants sont souvent âgés, et les jeunes générations, peu motivées par les conditions difficiles du travail agricole, se désengagent de plus en plus, ce qui entraîne l'abandon progressif de nombreuses parcelles oasiennes. Ce désintérêt affaiblit non seulement la productivité agricole, mais menace également la transmission des savoir-faire traditionnels qui constituent la base du système oasien. Les femmes et les jeunes, bien que largement impliqués dans la production et la transformation des produits agricoles, restent marginalisés dans les structures de gouvernance locale et les espaces décisionnels, ce qui limite leur capacité à influencer les politiques foncières et les choix de développement. Cette exclusion institutionnelle freine l'émergence de solutions innovantes et inclusives. Par ailleurs, le développement urbain non contrôlé constitue une menace directe pour les oasis : les périmètres agricoles sont grignotés par des constructions anarchiques, des lotissements résidentiels ou commerciaux, et des infrastructures sans planification cohérente. Ces dynamiques induisent l'occupation illégale de terres agricoles, l'artificialisation des sols, la dégradation des abords des oasis et la fragmentation du territoire. Ce processus d'urbanisation incontrôlée compromet la cohésion du tissu rural et crée des conflits d'usage récurrents. Ainsi, les transformations en cours affaiblissent la résilience du système oasien, en particulier, à Atar, en le privant de ses forces vives et en l'exposant à des tensions foncières et sociales croissantes. Pour enrayer cette dynamique, il est urgent de repenser les politiques locales d'aménagement, de valoriser les rôles des femmes et des jeunes, et de renforcer les liens entre agriculture oasienne et développement urbain durable.

Sur le plan environnemental, la sécheresse est la contrainte principale. Les précipitations sont rares et mal réparties, et la baisse du niveau des nappes réduit la disponibilité en eau pour l'irrigation. L'ensablement touche plusieurs villages, affecte les palmeraies, les pistes d'accès et les infrastructures. L'absence de ceintures vertes fonctionnelles aggrave cette situation. L'accès à l'eau reste difficile : les puits sont profonds, coûteux à entretenir, et les motopompes vieillissantes. Les systèmes d'irrigation sont rudimentaires.

Ces contraintes affaiblissent fortement la résilience du système oasien. La production agricole diminue, la pression sur les ressources naturelles s'accroît et les populations se retrouvent dans une dynamique de précarité structurelle nécessitant des réponses coordonnées à court et long terme.

Le défi principal demeure la protection des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques. La protection des oasis contre l'urbanisation anarchique et galopante ; des lits des oasis contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères et les pollutions humaines, la lutte contre l'ensablement et l'érosion, la gestion concertée et arbitrée de l'accès à l'eau et à ses usages, la restauration des sols et la réhabilitation des techniques autochtones de distance entre palmiers, la biodiversité, la promotion citoyenne d'énergies alternatives... Ce défi ne saurait être relevé sans une gouvernance concertée, inclusive et participative des oasis. La définition concertée d'outils d'aide à la décision pour le développement durable des oasis et leur intégration dans la gouvernance locale du développement sont indispensables. Cela suppose une décentralisation effective et un renforcement des capacités de gestion, l'adoption d'outils de planification (plan d'action de développement de filières agro oasiennes) faisant une large place aux femmes et à leurs organisations dans la mesure où dans la pratique ce sont elles qui sont les plus nombreuses à s'investir dans les oasis depuis que de nombreux hommes ont décidé d'émigrer. Les communautés locales devraient être aussi associées, informées et sensibilisées sur leurs rôles et devoirs dans la préservation des oasis qui sont un bien commun. Enfin, une telle gouvernance devrait s'assurer et promouvoir la coordination des intervenants dans l'écosystème oasien.

Le choix d'un modèle économique d'exploitation des oasis est un défi à relever. Comment tirer le plus et le mieux des oasis sans les étouffer et mettre leur existence en péril (productivité, démarche qualité, sélection de produits, filières labellisées et porteuses, synergie ville-oasis, écotourisme, notamment, national, local, tourisme oasien durable, valoriser l'architecture locale...) ;

Au-delà de défis ci-dessus, la batterie de contraintes au développement durable des oasiens est bien connue : l'ensablement, la rareté de l'eau, le manque de maîtrise des itinéraires techniques valorisants, la méconnaissance de la carte génétique des variétés, l'absence de systèmes adaptés de financement des intrants et de la commercialisation, un déficit de fertilité des sols, le vieillissement des producteurs et une jeunesse plus attirée par l'exode et les mirages des réseaux sociaux que par la valorisation du patrimoine économique, sociale et culturelle des oasis.

Tableau 4 : vue synthétique des contraintes et menaces récurrentes

Domaine	Contraintes
Production	• Insuffisante maîtrise de l'eau : insuffisante disponibilité, inefficace gestion, surexploitation de la nappe phréatique et faible diffusion des techniques d'économie d'eau et de systèmes d'exhaure à bas coût. • Insuffisante promotion et adoption de techniques culturales améliorées du palmier • Insuffisantes techniques de lutte contre les maladies et les ravageurs. • Faible action de protection contre l'ensablement des oasis. • Faible rendement des palmiers et vieillissement de plantations • Appauvrissement du pool génétique de la palmeraie et disparition de certains cultivars. • Faible niveau d'encadrement et d'appui-conseil rapproché.
Récolte, Conditionnement, Stockage, séchage, Transformation, Transport	• Faibles connaissances des techniques améliorées de récolte ; • Faibles connaissances des techniques améliorées de post-récolte : conditionnement, stockage, transformation, transport ; • Insuffisance d'infrastructures de conditionnement et de stockage adaptées et fonctionnelles ; • Faible rentabilité du centre de conditionnement d'Atar ; • Insuffisante qualité des dattes séchées et transformées.
Commercialisation	• Forte concurrence (qualité et prix) des dattes en provenance de l'étranger
Acteurs de la filière	• Insuffisante organisation et synergie entre acteurs (producteurs, fournisseurs de biens et services, transporteurs, commerçants, structures d'appui conseil, consommateurs)

2.4. Analyse des atouts, faiblesses, opportunités et risques

Le système oasien de la commune d'Atar, héritier de pratiques ancestrales adaptées aux conditions climatiques extrêmes du Sahara, constitue un pilier de l'économie locale, de la sécurité alimentaire et de l'identité culturelle. Il repose essentiellement sur le palmier dattier, dont la production structure les activités agricoles, artisanales et commerciales. Ce système, bien qu'ancien et résilient, est aujourd'hui fragilisé par de nombreux facteurs : raréfaction de l'eau, dégradation des terres, pression urbaine, désintérêt des jeunes pour l'agriculture, ou encore faiblesse de la gouvernance foncière. En même temps, des opportunités existent pour relancer et adapter ce modèle aux défis actuels, grâce à des savoir-faire locaux, à la mobilisation des femmes et à l'intérêt croissant pour les innovations agricoles durables.

Forces	Faiblesses
• Savoir-faire ancestral dans la gestion des palmeraies • Bonne connaissance locale des variétés de dattes • Présence de coopératives féminines dynamiques • Forte implication communautaire	• Accès difficile à l'eau (nappes profondes, systèmes d'exhaure rudimentaires) • Faible mécanisation et outils agricoles obsolètes • Faible accès aux intrants (semences, engrais, compost) • Encadrement technique et services phytosanitaires très limités
• Disponibilité de terres aménageables (en zone oasienne) • Rôle central du palmier dans l'économie et l'alimentation	• Conflits fonciers et gouvernance foncière peu structurée • Marginalisation des femmes dans la gouvernance
Opportunités	Menaces
• Diversification agricole (maraîchage,	• Avancée urbaine sur les périmètres oasiens

fourrage, bio)	
• Formation des jeunes et des femmes à de nouvelles techniques	• Changement climatique, sécheresse prolongée
• Introduction des énergies renouvelables pour l'irrigation	• Maladies du palmier (cochenille, bayoud)
• Appui des collectivités et des projets de développement	• Érosion des sols et ensablement des oasis
• Circuits courts et marché local pour les produits transformés	• Poursuite de l'exode rural et vieillissement des exploitants

L'analyse SWOT du système oasien d'Atar révèle une réalité contrastée. D'un côté, on observe une base solide de savoirs locaux, une diversité biologique et des structures communautaires actives. Le palmier dattier conserve une valeur stratégique essentielle pour la subsistance des ménages, tandis que les coopératives et les associations d'usagers jouent un rôle de plus en plus structurant. Ces éléments, conjugués à la volonté d'implication des autorités locales et à l'existence d'opportunités d'innovation (énergies renouvelables, diversification des cultures, valorisation des produits locaux), constituent des atouts majeurs pour revitaliser le système oasien.

De l'autre, les faiblesses internes, telles que le manque d'équipement, la faiblesse de l'encadrement technique, l'accès difficile aux ressources naturelles et la gouvernance foncière peu inclusive, freinent l'évolution du secteur. Ces limites sont aggravées par des menaces externes : dégradation climatique, progression urbaine incontrôlée, maladies du palmier et désengagement des jeunes.

Pour répondre efficacement à ces enjeux, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée et territorialisée, combinant la restauration des conditions de production (eau, sol, semences), le renforcement des capacités locales (formation, gouvernance, accès au financement), et la création de débouchés économiques via les circuits courts et la transformation locale. L'inclusion des femmes et des jeunes dans tous les processus de décision est un levier incontournable pour assurer la durabilité des actions. En somme, la valorisation du potentiel oasien d'Atar dépend d'un équilibre entre préservation des pratiques traditionnelles et intégration d'innovations, dans une logique participative, équitable et résiliente.

2.5. Bilan et principaux constats

A l'issue de la réunion formelle de cadrage avec l'équipe de TENMYA et de l'analyse documentaire, une note de cadrage de l'étude y inclus les outils méthodologiques et le calendrier du déroulement de la mission ont été produits et validés par le client.

A Atar, les entretiens individuels ont concerné toute la diversité des acteurs oasiens (autorités, services techniques, OSC, exploitants, femmes, jeunes). L'architecture de la gouvernance locale du développement, de l'exploitation et de la gestion oasienne, de l'inclusion et de la participation a structuré les entretiens. Les participants aux travaux de groupe (30) proviennent de

l'administration publique, de la municipalité, des services techniques déconcentrés, de l'Union des AGPO, des AGPO, d'exploitants oasiens, d'intermédiaires des filières agricoles oasiennes, de femmes entrepreneures promues dans le cadre de projets y compris ceux appuyés par TENMYA (PICODEV, PROFOB).

En termes de constats, la mission s'était déroulée dans un contexte d'intervention apaisé et favorable aux dynamiques endogènes de développement.

Cependant, plusieurs facteurs permettent d'envisager le développement oasien local avec plus d'optimisme :

- Une très forte homogénéité sociale et culturelle induisant une solide cohésion sociale
- Une longue tradition communautaire de résilience ;
- Une très bonne tenue des relations entre les autorités administratives et les populations,
- Une absence de signes de radicalisation

Ces atouts ont relativement compensé la très grande faiblesse des interventions de développement et ou d'aides humanitaires. Hormis les aides humanitaires larvées du gouvernement, le PDDO et les actions de TENMYA et de quelques rares ONG internationales, l'Adrar n'est pas une zone prioritaire des interventions des coopérations au développement.

Au cours des deux dernières décennies, la féminisation de la population, notamment, oasienne, est de plus en plus, croissante. Les hommes, en particulier, les jeunes sont attirés vers les grands pôles urbains et zones aurifères du Nord de la Mauritanie et vers les USA "phénomène du mur américain".

Enfin, la transition démographique perceptible est à double tranchant : entre le besoin d'un relèvement de la population pour tirer vers le développement socioéconomique et les risques qu'une surpopulation fait peser sur un écosystème oasien fragile.

III. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les oasis de la commune d'Atar sont des écosystèmes fragiles et uniques qui nécessitent une gestion durable pour préserver leur biodiversité et leur productivité. Ce constat appelle à définir des objectifs favorables au développement dans le respect de l'écosystème oasien dont la fragilité est évidente.

3.1. Définition des objectifs de développement durable des oasis

Les objectifs de développement durable des oasis de la commune d'Atar, pourraient inclure des objectifs centraux, fondamentaux et essentiels.

L'un des objectifs fondamentaux est la conservation de la biodiversité (protection des espèces végétales et animales uniques des oasis, préservation des écosystèmes fragiles et des habitats naturels...). Un autre objectif central est l'amélioration de la productivité agricole (développement de pratiques agricoles durables et efficaces ; amélioration de la qualité et la quantité des productions agricoles (dattes, maraichages...). La gestion durable des ressources en eau et en sol est essentielle pour l'atteinte de tous les objectifs définis ici (gestion efficace et durable des ressources en eau, réduction du gaspillage et des pertes d'eau). Le développement économique local est un objectif important, primordial (promotion de l'économie locale et génération de revenus, soutiens aux petits producteurs et entrepreneurs oasiens, écotourisme, création d'emplois verts au profit des communautés locales). La stimulation de la collaboration entre les acteurs locaux et les partenaires extérieurs, le renforcement de la résilience des oasis face aux changements climatiques et la promotion de pratiques agricoles et de gestion des ressources naturelles adaptées aux conditions climatiques changeantes sont des objectifs incontournables pour une stratégie de développement durable des oasis.

Pour conclure sur ce chapitre, les objectifs de développement durable des oasis de la commune d'Atar visent à améliorer la qualité de vie des populations locales tout en protégeant l'environnement et les ressources naturelles. La mise en œuvre de ces objectifs nécessite une approche participative et inclusive, ainsi que des investissements dans les infrastructures et la formation.

3.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation

L'exercice a permis de passer en revue les principaux indicateurs pour évaluer l'atteinte des objectifs de développement définis ci-dessus. Ces indicateurs sont des :

- **Indicateurs économiques** : l'augmentation de la production de dattes et d'autres produits agricoles, l'amélioration des revenus des agriculteurs et des communautés oasiennes, la création d'emplois et de micro-entreprises, l'augmentation des investissements dans les oasis sont les principaux indicateurs économiques qui pourraient aider à mesurer les progrès dans le développement durable des oasis ;
- **Indicateurs environnementaux** : l'amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion des ressources en eau, la réduction de la dégradation des

sols et de l'érosion, la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, la réduction des pollutions physiques des oasis (déchets solides),

- **Indicateurs sociaux** : l'amélioration de la santé et de l'éducation des communautés locales, l'augmentation de la participation des femmes et des jeunes dans les activités économiques et sociales, l'amélioration de la gouvernance locale et de la participation citoyenne, la réduction de la pauvreté et le relèvement de la résilience
- **Indicateurs de gouvernance** : l'amélioration de la planification et de la gestion des oasis ; le renforcement des capacités des institutions locales et des communautés, l'amélioration de la transparence et de la redevabilité, l'augmentation de la collaboration et de la coordination entre les acteurs,

IV. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le milieu oasien d'Atar comme celui de tout le pays continue de subir des mutations profondes sur le plan social, économique, écologique et climatique. Ces mutations impactent négativement la préservation et l'amélioration de l'écosystème oasien. A ce sujet, toutes les approches d'amélioration / préservation sont confrontées à un problème majeur de gouvernance portant sur la gestion des ressources hydriques et foncières, l'aménagement du territoire oasien, l'organisation des filières productives ainsi que dans la gestion des services publics locaux. L'accès incontrôlable à l'eau et au foncier, l'urbanisation anarchique et galopante aux alentours et à l'intérieur des oasis, la raréfaction des ressources en eau et la dégradation des sols affectent, à terme, dangereusement l'existence même des oasis et accélèrent l'abandon de l'activité agricole, en particulier, par les jeunes hommes et représentent une atteinte à la biodiversité.

Les effets des changements climatiques, manifestes et perceptibles accélèrent le processus de dégradation des oasis. La disparition de ces oasis serait une grave atteinte aux valeurs et aux potentialités des écosystèmes oasiens traditionnels, véritable patrimoine écologique, socio-économique et socioculturel du fait de leur histoire, leurs spécificités, l'importance et la diversité de leurs fonctions.

Il existe, cependant, encore des facteurs pour lever les défis de réhabilitation des écosystèmes oasiens et leur préservation.

- L'attachement de la majorité des exploitants à leurs oasis les considérant comme « patrimoine familial ».
- L'existence d'une forte prise de conscience par les parties prenantes de la gravité de la situation dans les oasis et des risques qui menacent leur durabilité. Afin de capitaliser et de consolider ces tendances, initiatives et réflexions, il est

- Quels types d'oasis veut-on développer durablement et dans quels objectifs ?
- Quelle place doit-on donner aux oasis dans le processus de développement communal, régional ?
- Quelles sont les mesures à prendre, sur le plan socio-institutionnel, foncier, environnemental et juridique ainsi que sur le plan technique et financier, pour freiner et inverser la tendance de dégradation des écosystèmes oasiens en rétablissant leur multifonctionnalité et leurs valeurs socio-économiques, agro écologiques, environnementales et socioculturelles ?
- Quelle approche doit-on adopter et appliquer pour concrétiser ces orientations stratégiques dans le cadre d'une gestion durable des écosystèmes oasiens ?
- Quelles sont les conditions à créer pour assurer la durabilité des investissements de l'Etat et du secteur privé visant à développer et préserver les systèmes de production et sauvegarder le milieu oasien ?

nécessaire de les inscrire dans une vision stratégique globale dont le cadrage

peut être précisé au travers des questions de fond, déclinées dans l'encadré ci-après :

Les questions ci-dessus ont balisé la déclinaison des visions des acteurs oasiens, contribué à la définition des missions et des valeurs qui sous-tendent la stratégie de développement durable des oasis d'Atar.

A l'occasion des journées de réflexions sur le développement durable des oasis de la commune, les concertations réalisées dans le cadre du diagnostic ont permis de mettre en évidence plusieurs éléments clés :

- Une volonté forte de participation des acteurs locaux aux processus de planification, à condition que les espaces soient accessibles, ouverts, et équitables ;
- Des attentes exprimées autour de la sécurisation de l'eau, de la lutte contre l'ensablement, de l'accès aux intrants et du désenclavement des zones de production ;
- Un besoin de structuration renforcée des coopératives pour améliorer la commercialisation, les conditions de stockage, et l'accès aux financements ;
- Un manque de reconnaissance des femmes et des jeunes dans les espaces de décision, bien que leur contribution économique soit largement reconnue par les communautés ;
- Un fort attachement aux pratiques traditionnelles, mais une ouverture croissante à l'innovation et à la modernisation, notamment pour améliorer les rendements et alléger la pénibilité du travail.

Ces échanges ont confirmé l'importance de construire une stratégie de développement fondée sur des visions, des missions et des valeurs partagées.

4.1. VISIONS, MISSIONS ET VALEURS

La vision exprimée par les acteurs locaux à l'occasion des concertations organisées dans le cadre de cette étude pourrait se résumer comme il suit « *Faire de la commune d'Atar un territoire oasien résilient, inclusif et productif, où les ressources naturelles sont gérées durablement, les filières agricoles sont valorisées, et où les femmes, les jeunes et l'ensemble des communautés participent activement à la gouvernance locale et au développement économique* »

La préservation du système oasien, le développement économique solidaire et l'inclusion sociale sont le socle principal de la vision des oasiens d'Atar.

Les populations d'Atar partagent la même vision consistant en une sauvegarder les oasis comme un leur patrimoine naturel qui leur permet d'accéder à de meilleures conditions de vie.

- La commune entend promouvoir davantage un développement oasien, humainement, socio économiquement, culturellement, soutenable
- La commune inscrit l'ensemble de ses actions dans un changement fondé sur une gestion responsable de son écosystème oasien et son intégration dans la gouvernance locale du développement,
- Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, la commune entend réaliser

un équilibre entre l'homme, ses besoins et les capacités de son environnement. L'approche fléchée sur un développement humainement et raisonnablement soutenable entend impulser une dynamique d'économie verte, de renforcement de la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques. Cette dimension repose sur la mobilisation des acteurs, l'écoute des besoins locaux et l'inclusion des catégories souvent marginalisées dans les dispositifs de gouvernance.

Les concertations ont fait émergé des valeurs et cultures confirmées. Les missions de la commune en tant qu'institution sont sous tendues par un ensemble de valeurs et de cultures, qui sont autant de convictions fondamentales. La stratégie et son plan promeuvent l'**excellence** dans la réalisation des actions projetées dans la continuité de la conduite qualitative du processus de conception de cet outil de décision et d'actions. L'institution municipale fait de la **performance** une vertu, seul gage de l'obtention de meilleurs résultats en matière de pratiques de développement de territoires oasiens.

La **rigueur** et la fermeté dans l'exécution des actions constituent un autre pilier des valeurs de la commune, sans lequel, l'excellence et la performance ne seront qu'illusoirs.

4.2. AXES STRATEGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES

Les visions définies par les acteurs oasiens d'Atar sont déclinées en cinq axes stratégiques. Pour chaque axe stratégique retenu, les objectifs ont été déterminés et une ou plusieurs actions prioritaires sont définies. Les participants ont insisté sur une démarche de renforcement de la résilience du système oasien face aux changements climatiques, à la dégradation des terres et à la raréfaction des ressources en eau.

La valorisation des filières agricoles locales, notamment la phœniciculture et le maraîchage, à travers des actions de production, de transformation et de commercialisation représente un enjeu majeur.

L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, assainissement), en particulier dans les villages isolés est une forte demande dans un souci de solidarité.

Le renforcement de la gouvernance locale par une meilleure coordination entre les acteurs (commune, AGPO, services techniques, coopératives) est l'expression d'une volonté citoyenne de participer à la vie des territoires.

La promotion de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les filières économiques et les processus décisionnels un gage de dynamisme et de viabilité du système oasien.

Les actions prioritaires retenues reposent sur plusieurs principes et objectifs stratégiques :

- ❖ Le principe de la planification et de gestion participative sera déterminant pour impliquer tous les acteurs oasiens dans la planification et la gestion du

système oasien ; pour le développement de plans de gestion participatifs et inclusifs.

❖ La formation et le renforcement des capacités est une exigence centrale pour le

développement durable des oasis dans la commune d'Atar. Cela consisterait dans des formations des agriculteurs oasiens plus largement des acteurs oasiens sur les pratiques agricoles durables et la gestion des ressources naturelles. De toute Le renforcement des capacités des institutions locales pour gérer les oasis de manière durable demeure une autre exigence afin de s'assurer de l'engagement et de l'accompagnement des acteurs institutionnels.

❖ L'investissement dans les infrastructures est indispensable et vient donner du sens aux autres objectifs. Investir dans les infrastructures nécessaires pour améliorer la productivité agricole et la gestion des ressources en eau donne tout son sens au développement durable oasien. Il s'agira de développer des infrastructures de marché et de commercialisation pour les produits oasiens

❖ Le suivi et évaluation permet de s'assurer de mesurer l'évolution et analyser les progrès réalisés, évaluer l'impact des interventions, ajuster la stratégie et le plan en fonction des résultats.

Pour la mise en œuvre de la stratégie définie, les actions prioritaires ci-après ont été retenues lors des concertations pour structurer la mise en œuvre de la stratégie.

Tableau 6 : axes stratégiques/actions prioritaires

Axes stratégiques	Objectifs	Actions prioritaires
1. Environnement et ressources naturelles	Protéger les sols, lutter contre l'ensablement, préserver la biodiversité	- Reboisement ciblé - Haies vives - Fixation des dunes - Sensibilisation écologique
2. Gestion de l'eau et irrigation	Assurer une irrigation durable et maîtrisée	- Réhabilitation des puits - Irrigation solaire - Goutte-à-goutte - Gestion communautaire
3. Production agricole et filières oasiennes	Diversifier la production, renforcer la sécurité alimentaire, valoriser les produits locaux	- Appui technique - Maraîchage sous palmiers - Transformation de dattes - Marchés locaux
4. Gouvernance locale et foncier	Structurer la gouvernance, sécuriser les usages fonciers	- Conventions locales - Comités de gestion inclusifs - Dialogue foncier - Renforcement des élus
5. Inclusion sociale, jeunesse et genre	Intégrer femmes et jeunes dans le développement local	- Formations ciblées - Coopératives féminines - Parcours pro jeunes - Espaces de dialogue

4.3. PARTIES PRENANTES

La recherche a établi une cartographie adossée aux rôles des acteurs oasiens de la commune d'Atar. Le territoire regroupe une diversité d'acteurs aux rôles

complémentaires dans la gestion des ressources, la production agricole, la gouvernance locale et le développement communautaire. Cette cartographie permet de mieux cerner les parties prenantes à impliquer dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable du système oasien. Ces acteurs ont été classés selon leurs typologies, catégories et rôles, dans le tableau ci-après.

Tableau 7 : vue d'ensemble des parties prenantes dans le développement oasien

TYPES	SECTEURS	ROLES
Institutionnels locaux	Municipalité	Coordination du développement local, appui logistique, intégration des stratégies.
	Conseil municipal	Prise de décision, approbation des plans locaux, relais auprès de la population.
Services techniques déconcentrés	Agriculture, Elevage, Environnement, Hydraulique, Tourisme,	Appui technique, données agricoles, conseil en gestion durable des ressources. Appui aux forages, maîtrise d'ouvrage des projets hydrauliques, données techniques Appui aux initiatives de tourisme Promotion du tourisme oasien (paysages, artisanat, aspects culturels...)
Producteurs	Agriculteurs oasiens	Production phœnicicole et maraîchère, entretien des palmeraies, innovation paysanne.
	Éleveurs	Production laitière et animale, valorisation pastorale, préservation des parcours.
Organisations paysannes	AGPO (Associations de Gestion Participative des Oasis)	Gestion des palmeraies, mobilisation communautaire, animation locale.
	Coopératives agricoles (hommes/femmes)	Production, commercialisation, organisation du travail collectif.
Femmes et jeunes	Groupes de femmes / Coopératives féminines	Transformation, vente de dattes, artisanat, culture sous palmiers.
	Jeunes entrepreneurs ruraux	Innovation, main-d'œuvre agricole, relais des dynamiques modernes.
Société civile locale	Associations villageoises	Appui au développement local, plaidoyer, projets de proximité.
	Chefs traditionnels / Jemaa	Médiation foncière, arbitrage des conflits, gestion coutumière des ressources.
Secteur privé local	Commerçants, courtiers, investisseurs,	Distribution, approvisionnement en intrants, dynamique économique locale.
Programmes et projets extérieurs	Etat, PTF dont ONG nationales et internationales,	Appui technique, renforcement de capacités, financement, suivi de projet.

En termes de rôles, les acteurs de la commune d'Atar jouent chacun un rôle fondamental dans la structuration, la régulation et la dynamisation du système oasien local. Les autorités municipales assurent la planification territoriale, l'intégration des stratégies et la coordination des initiatives. Les services techniques déconcentrés apportent leur expertise dans l'appui agricole, hydraulique, environnemental et sanitaire, essentiels à la mise en œuvre efficace des projets.

Les agriculteurs et éleveurs, acteurs de terrain, constituent la base productive du système oasien. Leur savoir-faire traditionnel et leur ancrage local sont indispensables à toute dynamique de résilience. Les AGPO et les coopératives jouent un rôle clé dans la structuration de ces producteurs, la mobilisation communautaire et la gestion collective des ressources.

Les femmes et les jeunes, longtemps marginalisés, sont aujourd'hui des moteurs incontournables du développement local. Leur intégration active dans les filières agricoles, l'artisanat, la transformation et la commercialisation renforce les chaînes de valeur et l'innovation. Enfin, les associations villageoises, chefs

traditionnels et partenaires techniques extérieurs (ONG, projets) complètent cet écosystème local en apportant un appui organisationnel, un encadrement technique et une médiation sociale. Une synergie effective entre tous ces acteurs est essentielle pour faire émerger une gouvernance locale durable et inclusive du système oasien à Atar.

La dimension participative est essentielle, en particulier, celle des femmes, des jeunes, des AGPO et des coopératives. La participation des acteurs locaux dans la dynamique oasienne est à la fois un levier de durabilité et un indicateur de résilience.

À Atar, plusieurs catégories d'acteurs jouent un rôle actif dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, l'artisanat et la gouvernance communautaire.

- ✓ Les **femmes** sont particulièrement présentes dans la culture sous palmiers (carottes, menthe, tomates, etc.) ainsi que dans la transformation artisanale des dattes, le commerce de proximité et les activités artisanales (tannage, nattes, coussins). Elles sont majoritairement à la tête des boutiques dans les villages. Cependant, malgré leur rôle central dans l'économie locale, leur accès au foncier reste limité, souvent conditionné par l'héritage ou l'autorisation masculine. Elles sont rarement représentées dans les instances décisionnelles (jemaa, conseil municipal), ce qui constitue un frein à leur inclusion dans la gouvernance territoriale.
- ✓ Les **jeunes**, quant à eux, s'investissent principalement comme main-d'œuvre agricole et saisonnière, ou migrent temporairement vers les grandes villes (Nouakchott, Nouadhibou, Chami) pour des emplois dans le maraîchage ou le transport. Certains, revenus avec de nouvelles compétences, participent à la modernisation des pratiques (utilisation de GMP, irrigation améliorée). Mais leur implication reste encore peu structurée, faute de cadre formel d'expression et d'accompagnement ;
- ✓ Les **AGPO (Associations de Gestion Participative des Oasis)** sont des structures centrales dans l'organisation des producteurs oasiens. À ATAR, elles assurent un rôle de coordination, de gestion des palmeraies et de relais entre les producteurs et les partenaires. Elles constituent une base solide pour renforcer la concertation territoriale, bien qu'elles restent encore peu inclusives vis-à-vis des femmes et des jeunes dans leur fonctionnement ;
- ✓ les **coopératives agricoles** et artisanales (hommes et femmes confondus) assurent un rôle important dans la production, la commercialisation, et parfois l'épargne. Leur dynamisme dépend largement de l'appui externe (projets, ONG) et de leur capacité à mutualiser les moyens (GMP, accès aux intrants, stockage, transport).
- ✓ Les **élus locaux** et les **services techniques déconcentrés** (agriculture, hydraulique, environnement) ont la mission de planifier, d'encadrer et de soutenir les initiatives locales. Leur implication est déterminante pour la réussite des projets, mais elle reste parfois insuffisante par manque de ressources ou de coordination interinstitutionnelle.

- ✓ Enfin, les **ONG locales et les projets de développement** actifs dans la région jouent un rôle de facilitateur : appui aux coopératives, formation, financement, appui à la gouvernance foncière, etc. Leur capacité à fédérer les acteurs et à promouvoir une gouvernance inclusive est essentielle pour garantir la pérennité des dynamiques en cours.

A terme, une approche participative multisectorielle, fondée sur la complémentarité des rôles et la reconnaissance des contributions de chaque acteur, est indispensable pour renforcer la durabilité et l'efficacité du système oasien à Atar.

V. Plan d'action

5.1. Matrice générale du plan / axes, activités, coûts

Entre 2026 et 2030, la commune et les autres acteurs oasiens travailleront à réaliser le plan général ci-dessous

Axes stratégiques	Actions prioritaires	Acteurs impliqués	Extrants	Coûts MRU	Sources de financement
1. Environnement et lutte contre la désertification	Reboisement, ceinture verte, sensibilisation, lutte contre les feux de brousse, veille contre les pollutions physiques, protection des berges,	Commune, services environnementaux, AGPO, Coopératives, propriétaires de concessions	Nbre d'hectares reboisés, nbre de campagnes de sensibilisation et d'assainissement des lits des oueds	2 500 000	Commune, Etat, PTF, Communautés
2. Gestion durable de l'eau	Réhabilitation de puits, irrigation goutte à goutte, entretien des seuils et barrages, veille sur les usages de l'eau	Commune, services hydrauliques, ONG partenaires, coopératives	Nbre de puits réhabilités, surface irriguée par système économe	2 500 000	Commune, Région, Etat, PTF
3. Développement des filières agricoles	Distribution d'intrants, appui aux coopératives, unités de transformation	AGPO, Délégation agricole, coopératives, projets d'appui	Taux de production agricole, nbre de coopératives actives	5 000 000	Commune, Région, Etat, PTF
4. Gouvernance territoriale	Renforcement des cadres de concertation, formation des élus, appui à la gestion foncière	Mairie, conseil municipal, chefs traditionnels, projet ADDOA	Nbre de réunions de concertation, existence d'un plan foncier communal	1 000 000	Commune, Région, Etat, PTF
5. Inclusion et équité sociale	Formations ciblées, accès au foncier pour femmes/jeunes, participation dans les AGPO	Associations de femmes et jeunes, commune, ONG locales	Taux de participation des femmes/jeunes, nbre de bénéficiaires formés	1 000 000	Commune, Région, Etat,
				12 000 000	

5.2. Plan spécifique de développement des filières agricoles oasiennes

Le plan ci-après découle de la matrice générale ci-dessus et détaille l'axe stratégique de développement des filières agricoles oasiennes. C'est le pivot du plan d'action dans le sillage de l'axe 1 : préservation et amélioration de l'environnement oasien.

Actions à exécuter	Objectifs
1. Amélioration de la productivité phœnicicole	
• Réhabilitation des palmeraies	Augmenter la productivité des palmiers dattiers
• Lutte intégrée contre les maladies (cochenille, bayoud...)	Réduire les pertes dues aux ravageurs et autres maladies du palmier
• Formation des exploitants	Renforcer les capacités techniques des producteurs
2. Renforcement de la culture maraîchère sous palmiers	
• Distribution de semences adaptées	Améliorer l'accès à des variétés productives
• Introduction de techniques d'irrigation localisée (goutte à goutte)	Économiser l'eau et optimiser les rendements
• Soutien à la production de compost	Améliorer la fertilité des sols
3. Structuration et valorisation des productions	
• Création d'unités locales de tri et conditionnement des dattes	Améliorer la qualité marchande
• Appui à la transformation (sirop, confiture, pain de dattes)	Créer de la valeur ajoutée locale
• Création de circuits courts (marchés, foires)	Faciliter la vente directe des produits
4. Appui à l'organisation paysanne	
• Renforcement des AGPO	Structurer la gouvernance des oasis
• Création de nouvelles coopératives	Intégrer les jeunes et femmes dans les filières
• Mise en place d'un cadre local de concertation agricole	Améliorer la coordination entre acteurs

VI. Mécanismes de suivi et d'évaluation

Qu'il s'agisse de stratégies, de plans d'actions, de projets ou programmes, toute activité de développement nécessite un suivi régulier pour collecter les données et les informations indispensables pour en évaluer à un moment spécifique le niveau d'avancement, de réalisation et surtout, son impact. C'est en cela que la définition de mécanismes de suivi évaluation est essentielle, notamment, dans le cadre de cette stratégie de développement durable des oasis. Le mécanisme de suivi évaluation proposé ne peut être fiable et viable que s'il est inclusif, participatif et basé sur une responsabilisation des acteurs oasiens dans les dynamiques de développement durable de leur territoire et de réduction des vulnérabilités locales impactant négativement la qualité et le cadre de vie.

L'approche de suivi évaluation préconisée est basée sur :

- le dialogue et la concertation

afin de s'assurer d'une meilleure inclusion des préoccupations des acteurs oasiens dans les priorités de développement local et dans l'exécution, le suivi et l'évaluation des actions définies dans le plan. L'intérêt général commande une approche collaborative avec toutes les parties prenantes, en particulier, les communautés oasiennes. De façon transversale, la mise en œuvre du plan est fléchée sur un ensemble de leviers de participation, d'inclusions dans la définition, l'exécution et le suivi évaluation des actions. Cet aspect est au centre de la construction d'une stratégie concertée de développement durable des oasis, de résilience des communautés et d'une gestion inclusive du territoire oasien.

- L'accompagnement, l'animation et le renforcement ciblé de capacités :

La mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation permet de mettre les acteurs oasiens communautaires et institutionnels dans une situation positive d'apprentissage des techniques de suivi évaluation et de l'exercice d'évaluation. C'est ainsi que les acteurs oasiens pourront exercer leurs responsabilités, parce que bien informés, bien préparés à une participation de qualité et à une contribution efficace aux actions de développement durable des oasis. Des formations seront organisées au profit des organisations de la société civile oasienne, des coopératives féminines, des exploitants... pour une meilleure connaissance et utilisation des pratiques appropriées de développement durable oasien (amélioration de la qualité et du cadre de vie, adaptation aux effets des CC et anticipation...).

- Un développement de complémentarités et de synergies :

Les communes de l'Adrar, dont Atar et Awjeft qui sont contiguës, partagent le même continuum géographique, social, culturel, économique et environnemental. A tout point de vue, les deux communes sont identiques au point que certains les considèrent comme des vases communicants. La mise en œuvre des stratégies et de plans est favorable à des complémentarités et des synergies pour mutualiser les investissements structurants, créer des

passerelles entre initiatives oasiennes des deux communes, adapter les politiques d'aménagement des territoires oasiens contigus et enfin, neutraliser les compétitions négatives. Une dynamique de synergie est souhaitable et nécessaire (partages d'informations, échanges / consultations préalables, solidarités autour des actions.).

- L'initiation à la capitalisation

Même s'il peut sembler irréaliste d'initier une culture de capitalisation en milieu rural oasien alors même que la pratique de capitalisation est à ses débuts en Mauritanie, il est possible d'appuyer les acteurs locaux à lister les expériences qu'ils considèrent comme des réussites ou des échecs.

Une dynamique particulière de la conduite du suivi évaluation permettra aux acteurs oasiens de se prononcer directement sur ce qu'ils considèrent comme des faiblesses de la conception et de l'exécution des stratégies et des plans, comme des bonnes pratiques qu'ils pourront largement partagées et diffusées au sein des oasis dans leurs communes ou dans d'autres oasis de la wilaya de l'Adrar ou des wilayas voisines

6.1. Mécanismes de suivi évaluation

Dans la pratique les institutions communales mauritaniennes ne disposent pas d'un Système de Suivi Evaluation (SSE). Or, le SSE est un indicateur de performances qui permet d'apprécier différents niveaux d'inputs et d'outputs ainsi que leur degré d'alignement sur les politiques publiques de développement.

Bref rappel du système de suivi évaluation (SSE)

Le SSE projeté est, participatif et ancré dans le dispositif de coordination et suivi prévu dans le cadre de la gouvernance des actions de développement communal. Il est défini et décliné de manière à permettre de mesurer les résultats, les impacts et la durabilité des actions planifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable des oasis.

Il est séquentiel de manière à réguler le tableau de bord d'exécution des activités du plan, renseigner la qualité de leur mise en œuvre, réajuster au besoin, mesurer les impacts et

Le SSE répond aux besoins en informations, de toutes les parties prenantes, sur la mise en œuvre technique, la gestion financière pour mesurer l'atteinte des résultats, l'impact des activités et finalement, la réalisation des objectifs. Les informations que fournit le SSE permettent de déceler, à temps, d'une part, les dysfonctionnements et les écarts par rapport aux prévisions sur les différents niveaux, physique et financier et, d'autre part, de proposer, en conséquence, les corrections et les ajustements nécessaires. In fine, la réussite de la mise en œuvre du plan dépend en grande partie du degré d'importance et de la qualité accordée à son système de suivi.

changements générés par les activités sur la base d'indicateurs et de systèmes pertinents de collecte et d'analyse de données complètes, précises et fiables, tirer les leçons et systématiser les bonnes pratiques. La démarche, les outils et les procédures à utiliser sont

fondés sur les principes suivants :

- une standardisation des outils (tableaux de bord de suivi et canevas de rapports), à production régulière : à l'état actuel, il est peu probable que la commune dispose de tels outils et ne peut donc disposer d'une vue d'ensemble de la mise en œuvre du plan
- un suivi à périodicité fixe (trimestriel, semestriel et annuel) : c'est la condition d'un bon pilotage des actions. Les fréquences de reporting sur la mise en œuvre du plan seront déterminées selon une structure distinguant clairement ce qui a été réalisé, sur quelle durée, ce qui n'a pas été réalisé sur le prévu ainsi que les prévisions futures.

Tableau 8 : exemple d'outils de SSE

Outils	Objet	Fréquence	responsables
Modèle de compte rendu / de notes synthétiques spécifiques	collecte d'informations, de données, et d'analyses synthétiques	par réunion, par note synthèse,	Organisateur de réunion, Chargés dév. oasien
Canevas de reporting	description, contenu et analyse des actions	NA	Coordination du plan,
Réunion de coordination institutionnelle du plan	Suivi périodique, production de CR et rapports consolidés, adoption de mesures administratives, techniques et financières concrètes d'actions	bimestrielle	Coordination du plan / chargé de projet dév. Oasien
Remplissage de fiche de suivi d'activités par axe	production périodique de données sur l'exécution des actions	trimestrielle	Agents dédiés
Réunion de suivi des actions	examen périodique de l'avancement de l'exécution du plan et rapports par axe	trimestrielle	Commission suivi Plan
Organisation annuelle de missions de supervision conjointe	revue multipartite annuelle des actions, recommandations et conclusions		Communes, STD, oasiens, PTF

6.2. Fréquences de suivi et d'évaluation

🚲 **Infra annuelle** (rapports mensuels, trimestriels, semestriels) :

- Le suivi budgétaire interne est assuré par le responsable de l'exécution technique et financière, qui fournit un état d'exécution budgétaire tous les **3 mois** de manière à permettre à la commune de consolider les états de décaissement et à assurer la coordination du reporting financier semestriel et annuel du plan. Ces CR et rapports se feront selon des fréquences **mensuelles** (compte rendu, note synthèse spécifique...); **trimestrielles** (réunions du comité communal de pilotage...); **semestrielles** (réunions institutionnelles de suivi - RIS) Un rapport d'activité semestrielle sanctionne cette réunion. Ce rapport technique et financier décrit les réalisations, les difficultés et les propositions pour résoudre ces contraintes ainsi que les prévisions pour le semestre suivant,

🚲 **annuelle et pluriannuelle** :

un rapport annuel d'exécution du plan consolidant les rapports semestriels et trimestriels de chaque année et un rapport général consolidé rendant compte de l'exécution final du plan.

Enfin, une revue finale de la mise en œuvre du plan sera organisée en fin de dernière année afin de tirer les enseignements et envisager l'extension du plan pour l'avenir.

Les parties prenantes seront familiarisées à la manipulation et à l'exploitation de ces outils afin de rendre effectif et crédible le principe de transparence, de redevabilité et de responsabilisation de tous les intervenants. Elles seront ventilées en plusieurs instances pour dérouler le SE : un **comité communal de pilotage** de l'exécution du plan (**CCP**), instance d'orientation stratégique et de validation ; un **comité de mise en œuvre et de suivi** (**CMS**) constituant le bras technique du suivi.

6.3. Indicateurs de suivi

- Nombre de bénéficiaires directs et indirects,
- Nombre de concessions réhabilitées ou consolidées
- Montant des investissements mobilisés
- Nombre de projets et d'activités mis en œuvre
- Évolution des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux...

La collecte des données et des indicateurs interviendra sur la base d'enquêtes, études de cas, d'analyse des données statistiques et financières, d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, de consultations avec les acteurs locaux et les communautés. Ces indicateurs et méthodes d'évaluation doivent être adaptés et affinés en fonction des objectifs spécifiques de la stratégie et des besoins des acteurs locaux.

6.4. Communication et visibilité

La mise en œuvre du plan offre à la commune une excellente opportunité de développer ses pratiques de communication et de visibilité de son rôle de catalyseur du développement oasien, plus généralement, du développement communal. La perspective est d'intégrer des techniques innovantes dans ses stratégies d'intervention et dans sa culture de travail. La conception et l'exécution du plan de communication assurera l'information sur la portée, l'approche et les activités du plan d'action du développement durable des oasis mais aussi sur les partenaires. La communication sera adaptée au contexte, aux actions et aux partenaires et sera mise en évidence sur la base de supports appropriés.

- 🛠 insertion d'un lien dédié au plan dans les sites web de la commune, si existant ou sur celui du Conseil Régional ;
- 🛠 insertion systématique des logos PTF et des partenaires / bénéficiaires de mise en œuvre dans tous les documents et publications relatives au plan et à l'occasion d'évènements publics ponctuant son exécution, notamment, couverts par les médias,
- 🛠 large recours aux médias, notamment, locaux pour assurer la plus large visibilité à la mise en œuvre du plan au travers d'émissions radiodiffusées

et TV dans les langues locales (bandes FM ; Radio Mauritanie, TVM, TV privées)

- 📺 réalisation de mini documentaires très courts sur les actions de la stratégie et de ses projets phares "Paroles d'acteurs – sur les thématiques du plan, résilience"
- 📺 réalisations de plaquettes photos sur les temps forts de l'exécution
- 📺 organisation et ou participations aux foires périodiques sur l'approche développement durable des oasis

Un budget adéquat et des ressources humaines seront alloués à la mise en œuvre du volet communication et visibilité.

Le plan de communication et de visibilité sera développé et soumis à la validation des instances de pilotage de la stratégie de développement. Il offre des opportunités d'augmenter la visibilité de la commune, des PTF et des acteurs oasiens à plusieurs échelles : au niveau communautaire (sur tous les sites d'actions, mais aussi chez les opérateurs partenaires sont disposées des pancartes portant les logos de la commune et des PTF) ; au niveau communal (bureau de la municipalité), au niveau des périmètres de palmeraies.

VII. PROPOSITION D'INTEGRATION DE LA STRATEGIE

La Stratégie de Développement Durable des OASIS devra être systématiquement intégrée dans les politiques publiques municipales en tant que pilier fondamental du développement local de la commune d'Atar. Il est contreproductif que le support essentiel de la vie sociale, économique et culturel des communautés locales ne soit pas pris en compte comme un élément central de la politique et de la planification locale du développement. Hors dans la pratique, le développement oasien n'est pas encore pris en compte dans les stratégies et plans d'actions communaux.

► Inclusion du développement durable des oasis dans les plans de développement communal

Pour garantir la pérennité des stratégies et plans d'action élaborés, il est essentiel que ceux-ci soient pleinement intégrés dans les outils de planification communale existants. Dans ce sens et en pratique :

- Adopter une délibération municipale inscrivant explicitement et de manière itérative, le développement durable des oasis et les stratégies oasiennes induites dans le Plan de Développement Communal (PDC) au travers d'un axe spécifique dédié à l'agriculture durable, à la gestion des ressources naturelles et à la résilience climatique ;
- Harmoniser les objectifs du plan d'action oasien avec les priorités budgétaires annuelles de la commune, en intégrant des lignes de financement spécifiques dans le budget communal (notamment pour l'entretien des palmeraies, l'irrigation et le soutien aux coopératives, aux petits exploitants, aux femmes et jeunes entrepreneurs oasiens).
- Mobiliser les outils de planification sectorielle existants (Plans d'Aménagement Pastoral, Schémas d'Aménagement du Territoire, Plans Locaux d'Hydraulique) pour articuler les interventions.
- Appuyer la commune dans la formulation de projets bancables à partir des actions identifiées, afin de solliciter les partenaires techniques et financiers dans une logique de continuité.
- Renforcer la collaboration entre commune, AGPO, services techniques et structures coutumières, pour assurer une meilleure cohérence entre les actions planifiées et les dynamiques locales.

► Systématiser le suivi - évaluation participatif

La réussite des actions repose sur un suivi-évaluation régulier, inclusif et axé vers les résultats :

- Mettre en place un groupe local de suivi rattaché à la mairie, avec une composition mixte (élus, AGPO, jeunes, femmes, techniciens). Le groupe assure notamment, une veille sur l'intégration de la stratégie de développement oasien dans la planification locale du développement ainsi

qu'une vigilance sur la pollution, l'envahissement des aires oasiennes par le bâtiment et sur la gestion des usages de l'eau ;

- Définir un référentiel d'indicateurs simples et partagés pour chaque axe du plan d'action (nombre de puits fonctionnels, surface cultivée, taux de participation féminine, etc.).
- Mettre en place un système de remontée communautaire de l'information, avec l'implication des relais villageois et des comités de producteurs.
- Organiser des réunions semestrielles de suivi participatif, ouvertes à la population, pour faire le point sur l'état d'avancement et ajuster les priorités si besoin.
- Valoriser les bonnes pratiques et les innovations locales dans le cadre d'ateliers communaux ou de foires agricoles, pour favoriser l'apprentissage collectif.
- Assurer la vulgarisation de la stratégie dans la commune
Traduire les axes stratégiques en langues locales et utiliser la radio communautaire, les relais de quartier et les AGPO pour sensibiliser les populations sur leurs rôles,
- Renforcer les capacités des élus locaux et techniciens communaux
- Organiser des sessions de formation ciblées sur la planification territoriale, la gestion des ressources naturelles, la gouvernance foncière et l'inclusion sociale.
- Institutionnaliser les partenariats avec les acteurs clés
Signer des conventions avec les structures régionales (DREF, DREH, DSA, ONGs) pour assurer leur accompagnement technique et financier.
- Mobiliser les financements à travers des projets locaux alignés à la stratégie
Identifier des guichets (GDC, ADDOA, PRAPS, PDDO, etc.) compatibles avec les priorités locales pour soumettre des propositions de financement.
- Favoriser la concertation multi-acteurs à travers des cadres périodiques
Organiser chaque semestre des forums locaux de suivi avec tous les acteurs pour partager les progrès, réajuster et renforcer l'appropriation communautaire

CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

Eléments de conclusion

La stratégie de développement durable produite et son plan d'action ont été réalisées à partir d'une parfaite connaissance par les acteurs oasiens du contexte, des contraintes mais aussi des opportunités du milieu oasien. Avec l'appui de l'équipe du consultant, les acteurs oasiens ont défini de façon concertée une stratégie de développement durable et un plan d'action pour la commune d'Atar. Désormais, la commune dispose d'outils d'aide à la décision (stratégie de développement durable des oasis) et de planification opérationnelle (plan d'action). En concertation avec l'ensemble des acteurs oasiens, les outils ont été évalués, notamment, les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et menaces pour une dynamique de développement durable des oasis.

Les entretiens et les travaux de groupe organisés en sus des propositions émises pour l'intégration des stratégies dans la gouvernance locale du développement ont permis de s'assurer du souci et de l'engagement constant des oasiens à relever le défi de l'amélioration de la situation des oasis. En sus de ce facteur favorable, les acteurs oasiens rencontrés expriment avec une immense confiance leur capacité de résilience. La parfaite cohésion sociale qui prévaut dans l'ensemble de la wilaya ainsi que l'excellence des relations entre les populations et les autorités sont des atouts de premier plan pour une dynamique de développement durable des oasis.

Néanmoins, l'étude a mis en évidence plusieurs aspects qui constituent des points d'inquiétudes. Des contraintes et menaces majeures de l'écosystème oasien ont été mises en évidence, notamment, dans le cadre d'une étude toute récente réalisées par le projet ADDOA (voir étude spécifique contraintes et menaces sur l'écosystème oasien, TENMYA, juin 2025). Incontestablement, l'écrasante majorité des oasis est dans un état de délabrement global. Le très faible niveau de capacités de planification stratégique des acteurs oasiens, qu'il s'agisse du développement durable des oasis ou plus généralement du développement est un frein au développement des oasis.

Dans la pratique, la gouvernance locale du développement, ne va pas au-delà du mythique "PDC" exigence pour bénéficier de financements, notamment dans le cadre du fonds régional de développement.

Néanmoins, la commune d'Atar dispose d'une feuille de route actualisée pour poursuivre le développement durable de ses oasis. Pour garantir la mise en œuvre de cette feuille de route, l'implication de la commune est cruciale, à travers la planification budgétaire, la coordination des acteurs et le suivi-évaluation. La stratégie doit être intégrée dans les documents de planification communale et diffusée largement auprès des populations. C'est à ce prix qu'Atar pourra préserver ses oasis et en faire un levier de développement durable, d'emploi rural et de cohésion sociale.

ANNEXES

Termes de Références de l'Étude
Outil d'enquêtes

Bibliographie

- Ω Appel à manifestation d'intérêt / AFD
- Ω Note succincte de présentation,
- Ω Comptes rendus de l'atelier de lancement du projet
- Ω SCAPP, horizon 2030 et stratégies sectorielles (sécurité alimentaire, décentralisation développement local, environnement...)
- Ω Etude sur les menaces et contraintes des écosystèmes oasiens de la commune d'Awjeft (TENMYA, 2025),
- Ω Stratégies de développement durable des oasis d'Atar et de Tawaz (TNEMYA, 2023)
- Ω PDC
- Ω Base de données acteurs oasiens
- Ω Etude diagnostic filière phœnicicole TENMYA, PROFOB, 2023)
- Ω Etude sur les métiers et savoirs faire des oasiens